



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor de
Economische Zaken,**

**belast met de Economie,
de Tewerkstelling, de Beroepsopleiding
en de Haven van Brussel**

**VERGADERING VAN
VRIJDAG 25 SEPTEMBER 2026**

ZITTING 2026-2027

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission des
Affaires économiques,**

**chargée de l'Économie, de l'Emploi,
de la Formation professionnelle
et du Port de Bruxelles**

**RÉUNION DU
VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026**

SESSION 2026-2027

Afkortingen en letterwoorden

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

KMO - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

Sigles et abréviations

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 00
E-mail criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

INHOUD

Vraag om uitleg van de heer Bernard Clerfayt	7
aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,	
betreffende de invoering van een competitiviteitspact en zones voor economische versnelling in het kader van de herindustrialisering van Brussel.	
Toegevoegde vraag om uitleg van de heer Olivier Willocx	7
betreffende de gewestelijke herindustrialiseringsstrategie, de activering van het competitiviteitspact en de invoering van Brusselse zones voor economische versnelling.	
Gezamenlijke bespreking – Sprekers:	
De heer Bernard Clerfayt (DéFI)	
Mevrouw Angelina Chan (MR)	
De heer Alain Deneef (Les Engagés)	
De heer Francis Dagrin (PTB)	
De heer Laurent Hublet, minister	
Vraag om uitleg van de heer Fabian Maingain	19
aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,	
betreffende de toegang tot werk en loopbaantrajecten voor alleenstaande	

SOMMAIRE

Demande d'explications de M. Bernard Clerfayt	7
à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,	
concernant la mise en place d'un pacte de compétitivité et de zones d'accélération économique dans le cadre de la réindustrialisation de Bruxelles.	
Demande d'explications jointe de M. Olivier Willocx	7
concernant la stratégie régionale de réindustrialisation, l'activation du pacte de compétitivité et la mise en place de zones d'accélération économique bruxelloises.	
Discussion conjointe – Orateurs :	
M. Bernard Clerfayt (DéFI)	
Mme Angelina Chan (MR)	
M. Alain Deneef (Les Engagés)	
M. Francis Dagrin (PTB)	
M. Laurent Hublet, ministre	
Demande d'explications de M. Fabian Maingain	19
à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,	
concernant l'accès à l'emploi et aux trajectoires professionnelles des parents	

ouders, en dan in het bijzonder vrouwen, in Brussel.		isolés, en particulier des femmes, à Bruxelles.	
Toegevoegde vraag om uitleg van de heer Fouad Ahidar	20	Demande d'explications jointe de M. Fouad Ahidar	20
betreffende de impact van ouderschap op de arbeidsmarkt in Brussel.		concernant l'impact de la parentalité sur le marché du travail à Bruxelles.	
Toegevoegde vraag om uitleg van de heer Jamal Ikazban	20	Demande d'explications jointe de M. Jamal Ikazban	20
betreffende de studie van Actiris en view.brussels over moederschap en arbeidsmarktparticipatie in het Brussels Gewest.		concernant l'étude d'Actiris et de view.brussels sur la maternité et l'emploi en Région bruxelloise.	
Gezamenlijke bespreking – Sprekers:		Discussion conjointe – Orateurs :	
De heer Fabian Maingain (onafhankelijke)		M. Fabian Maingain (indépendant)	
Mevrouw Najima El Arbaoui (Team Fouad Ahidar)		Mme Najima El Arbaoui (Team Fouad Ahidar)	
De heer Sevkem Temiz (PS)		M. Sevkem Temiz (PS)	
De heer Bernard Clerfayt (DéFI)		M. Bernard Clerfayt (DéFI)	
Mevrouw Angelina Chan (MR)		Mme Angelina Chan (MR)	
De heer Laurent Hublet, minister		M. Laurent Hublet, ministre	
Mondelinge vraag van mevrouw Loubna Azghoud	31	Question orale de Mme Loubna Azghoud	31
aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,		à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,	
betreffende de transparantie van het begrotingstraject van Actiris en verduidelijking over de bezuiniging van 28 in plaats van 40 miljoen euro.		concernant la lisibilité de la trajectoire budgétaire d'Actiris et la clarification de l'effort de 40 à 28 millions d'euros.	
Mondelinge vraag van mevrouw Angelina Chan	34	Question orale de Mme Angelina Chan	34
aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering,		à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de	

bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,		I'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,	
betreffende de Brusselse horeca als prioritaire sector.		concernant la priorité accordée au secteur horeca bruxellois.	
Mondelinge vraag van mevrouw Françoise Schepmans	37	Question orale de Mme Françoise Schepmans	37
aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,		à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,	
betreffende leeftijdsdiscriminatie op de Brusselse arbeidsmarkt.		concernant la discrimination fondée sur l'âge sur le marché de l'emploi bruxellois.	
Mondelinge vraag van mevrouw Aurélie Czekalski	41	Question orale de Mme Aurélie Czekalski	41
aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,		à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,	
betreffende de follow-up van de jobcoaching van personen met een handicap.		concernant le suivi des services de « job coaching » pour les personnes en situation de handicap.	
Mondelinge vraag van mevrouw Angelina Chan	44	Question orale de Mme Angelina Chan	44
aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,		à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,	
betreffende de problemen die Brusselse bedrijven ondervinden wanneer hun accounts op grote digitale platforms worden opgeschort.		concernant les difficultés rencontrées par les entreprises bruxelloises en cas de suspension de comptes sur les grandes plateformes numériques.	
Mondelinge vraag van de heer Elhadj Moussa Diallo	46	Question orale de M. Elhadj Moussa Diallo	46
aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering,		à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de	

bevoegd voor Economie, Digitale
Economie en Werk,

en aan de heer Dirk De Smedt, minister van
de Brusselse Hoofdstedelijke Regering,
bevoegd voor Financiën, Begroting,
Ambtenarenzaken, Administratieve
Vereenvoudiging en Digitalisering,

betreffende de steun aan Brusselse vzw's
die inclusie via tewerkstelling bevorderen.

l'Économie, de l'Économie numérique et
de l'Emploi,

et à M. Dirk De Smedt, ministre du
Gouvernement de la Région de
Bruxelles-Capitale chargé des Finances,
du Budget, de la Fonction publique, de la
Simplification administrative et de la
Transition numérique,

concernant le soutien aux ASBL
bruxelloises favorisant l'inclusion par
l'emploi.

1103 Voorzitterschap: de heer Elhadj Moussa Diallo, voorzitter.

1107 **VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER BERNARD CLERFAYT**

1107 **aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,**

1107 **betreffende de invoering van een competitiviteitspact en zones voor economische versnelling in het kader van de herindustrialisering van Brussel.**

1109 **TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER OLIVIER WILLOCX**

1109 **betreffende de gewestelijke herindustrialiseringsstrategie, de activering van het competitiviteitspact en de invoering van Brusselse zones voor economische versnelling.**

1109 **De voorzitter.-** Bij afwezigheid van de heer Willocx wordt de vraag om uitleg door mevrouw Chan voorgelezen.

1111 **De heer Bernard Clerfayt (DéFI) (in het Frans).- In juni vernamen we dat er overleg met de federale regering liep over de activering van het federale Pact voor competitiviteit, Werkgelegenheid en Relance. Daarin staan uitzonderingen op Europese regels om voordelen te kunnen toekennen aan bedrijven die zich vestigen in zones waar veel ondernemingen zijn vertrokken. Zo zouden die bedrijven gedurende maximaal zes jaar 25% minder bedrijfsvoorheffing betalen.**

Volgens de pers wilde u industrie aantrekken door de activering van dat pact te combineren met het gewestelijke instrument van de stedelijke vrijzones, of zogenaamde economische acceleratiezones, waarbij bedrijven aanspraak kunnen maken op fiscale en administratieve voordelen en onder meer ondersteuning krijgen van Actiris om personeel te vinden.

Présidence : M. Elhadj Moussa Diallo, président.

DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. BERNARD CLERFAYT

à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,

concernant la mise en place d'un pacte de compétitivité et de zones d'accélération économique dans le cadre de la réindustrialisation de Bruxelles.

DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE M. OLIVIER WILLOCX

concernant la stratégie régionale de réindustrialisation, l'activation du pacte de compétitivité et la mise en place de zones d'accélération économique bruxelloises.

M. le président.- En l'absence de M. Willocx, sa demande d'explications est lue par Mme Chan.

M. Bernard Clerfayt (DéFI).- Ma question date du mois de juin. Nous avons alors appris dans la presse que, dans le cadre du plan de réindustrialisation de Bruxelles, une concertation était en cours avec le niveau fédéral. L'objectif de cette concertation visait l'activation du pacte de compétitivité, un dispositif fédéral qui prévoit des exceptions aux règles européennes pour accorder certains avantages à des entreprises venant s'installer dans des zones particulièrement sinistrées ou caractérisées par la fermeture d'un grand nombre de sociétés. Ce pacte a été largement mis en œuvre dans le Limbourg, province marquée il y a quelques années par la fermeture massive d'entreprises.

Le pacte de compétitivité permettrait principalement aux entreprises concernées de bénéficier d'une réduction temporaire du précompte professionnel de l'ordre de 25 %, ce qui réduirait de 5 % minimum le coût de la main-d'œuvre sur une période maximale de six ans.

Toujours selon la presse, vous souhaitiez combiner deux leviers afin d'attirer les industries : d'une part, ce pacte, et, d'autre part, le dispositif régional de zones franches urbaines - renommées zones d'accélération économique bruxelloises, un terme peut-être plus vendeur - qui repose sur un allègement de la fiscalité régionale et d'autres formes d'accompagnement. Ces zones devraient bénéficier de procédures administratives accélérées, d'incitants fiscaux et d'un accompagnement d'Actiris pour fournir les profils nécessaires à l'activité économique dans la zone.

Depuis le mois de juin, d'autres interventions de votre part au sujet de négociations à venir avec le pouvoir fédéral concernant le pacte de compétitivité et à propos de la création et de l'évolution des zones d'accélération économique ont été relayées dans la presse.

1113 *Hoe werkt dat federale pact precies? Welke vormen van steun worden verstrekt? Naar welke bedrijven en activiteiten gaan die? Stelt de federale regering bepaalde voorwaarden?*

U noemde al het terrein van Audi. Op welke locaties wilt u het systeem nog toepassen? In uw plan Brussels All.In vermeldde u onder meer Schaarbeek-Vorming.

Ook andere bedrijven creëren jobs. Hoe verantwoordt u dat enkel bedrijven die actief zijn in die beperkte zones bepaalde voordelen krijgen? Moet het hele gewest niet als economisch kwetsbaar worden beschouwd?

Hoe belet u dat de gemeenten door de regeling worden benadeeld als gevolg van gederfde inkomsten uit de onroerende voorheffing?

De vrijzones staan in de vakliteratuur niet als grote successen te boek. Op welke geslaagde voorbeelden baseert u zich?

Is het zinvol geld en energie te besteden aan industrie in de stad, terwijl die maar 2% van het gewestelijke bruto binnenlands product genereert?

Hoe zorgt u ervoor dat de toegekende voordelen bijdragen tot een duurzame vestiging van bedrijven en vermijdt u dat ze Brussel verlaten zodra ze die voordelen niet meer krijgen?

Pouvez-vous nous détailler le mécanisme du pacte de compétitivité ? Quelles aides et quelles facilités seront proposées, et quels types d'entreprises et d'activités seront ciblés ? Le dispositif bénéficiera-t-il à toute entreprise qui s'implante sur les sites concernés, indépendamment du type d'activité ou d'emploi créé ? Le gouvernement fédéral prévoit-il, de son côté, des conditions particulières pour l'octroi de ces avantages ?

Sur quel territoire précis prévoyez-vous de déployer ce mécanisme ? D'autres sites que celui d'Audi sont-ils concernés ? Vous avez évoqué Schaarbeek-Formation et d'autres sites dans votre feuille de route Brussels All.In.

Comment justifiez-vous, au regard de l'égalité de traitement, les avantages fiscaux qui seront octroyés à certaines entreprises dans ce cadre, par rapport à d'autres entreprises aussi créatrices d'emplois en d'autres lieux du territoire ? Ces deux sites n'occupent en réalité qu'une toute petite portion du territoire. Ne considérez-vous pas que tout le territoire bruxellois est économiquement fragile ces derniers temps ?

Comment prévoyez-vous que ce dispositif ne nuise pas aux communes en matière de précompte immobilier ? Je sais qu'il y a une discussion pour clarifier le sujet à l'égard de la commune de Forest.

Par ailleurs, les zones franches, ou zones d'accélération économique, ne sont pas considérées par la littérature économique comme de francs succès. Sur quelles expériences réussies vous appuyez-vous pour construire ces ambitions concernant la réindustrialisation de la Région bruxelloise ?

Ensuite, comment justifiez-vous le choix de dépenser de l'argent et de l'énergie pour développer de l'industrie en ville – l'industrie est votre mantra – alors que celle-ci représente à peine 2 % du produit intérieur brut bruxellois ? Est-ce vraiment un objectif intéressant de développer l'industrie sur un territoire urbain très dense comme Bruxelles, même si quelques bouts de territoire pourraient s'y prêter ?

Avez-vous évalué le risque de voir ces activités se délocaliser rapidement vers les limites de la Région dès lors que les avantages liés à la réduction du précompte professionnel, soit environ 5 % du coût salarial, auront disparu ? Plus largement, quels mécanismes sont prévus pour garantir que ces avantages contribueront à une implantation durable de ces activités sur le territoire régional ?

1115 *Hoever staan de onderhandelingen met de federale regering? Wanneer wilt u het systeem invoeren?*

Zal dit project geen zware financiële inspanningen vergen om de nodige werkrachten bij te scholen? De meeste werkzoekenden zijn immers laaggeschoold.

Enfin, dans quel délai comptez-vous mettre en œuvre ce régime préférentiel ? Où en sont les négociations à cet égard avec le gouvernement fédéral ?

Ce projet répond-il à une spécialisation existante du personnel disponible dans la Région ou exigera-t-il de la part d'Actiris et d'autres partenaires des efforts coûteux en matière de qualification de la main-d'œuvre ?

1117 **Mevrouw Angelina Chan (MR)** (in het Frans).- Aan het begin van de zomer lichtte u uw plan Brussels All.In toe.

De herindustrialisering van het Brussels Gewest is van groot belang. Europa wil dat we weer meer zelf kunnen produceren, dat onze strategische autonomie wordt versterkt en dat er werkgelegenheid wordt gecreëerd waar allerlei mensen voor in aanmerking komen.

Brussel blijft een belangrijk economisch centrum, maar de economie is sterk verschoven naar de tertiaire sector. De maakindustrie vertegenwoordigde in 2022 slechts 2,4% van de totale werkgelegenheid en 2,8% van de toegevoegde waarde. Uit de cijfers blijkt dat er steeds minder industrie is in Brussel.

1119 *Dat brengt veel uitdagingen met zich mee. Ten eerste moet het gewest meer productieactiviteit met hoge toegevoegde waarde aantrekken. Voorts moet de strategie bijdragen tot een toename van de werkgelegenheid, in het bijzonder voor Brusselaars die moeilijk werk vinden. Tot slot moeten de maatregelen aansluiten bij een samenhangend beleid op het vlak van ruimtelijke ordening, industriële reconversie, administratieve vereenvoudiging en duurzame transitie.*

Hoe vordert het overleg met de federale regering over te toepassing van het competitiviteitspact in het Brussels Gewest? Wanneer komt er een samenwerkingsakkoord? Welke criteria gebruikt het gewest om te bepalen waar het pact kan worden uitgevoerd?

Welke instanties worden betrokken bij de selectie van de zones? Welke fiscale of administratieve voordelen worden overwogen? Sluiten de toekenningsvoorwaarden aan bij die van het competitiviteitspact?

Faut-il développer des formations spécialisées pour attirer les entreprises puis adapter la formation des travailleurs aux besoins de celles-ci ? En effet, la plupart des chercheurs d'emploi étant peu qualifiés, comment concilier cette réalité avec l'ambition de développer à Bruxelles une industrie technologique performante ?

Mme Angelina Chan (MR).- Je voudrais tout d'abord remercier le ministre pour les clarifications apportées lors de deux présentations de sa feuille de route Brussels All.In au début de l'été et les questions d'aujourd'hui visent à obtenir plus de détails sur certains aspects des dispositifs en cours de lancement.

La réindustrialisation de la Région bruxelloise constitue un enjeu économique, social et territorial majeur. Dans un contexte européen marqué par la volonté de relocaliser certaines capacités de production, de renforcer l'autonomie stratégique et de créer des emplois accessibles à des profils diversifiés, Bruxelles ne peut rester à l'écart.

Cet enjeu est d'autant plus important que le tissu économique bruxellois s'est fortement tertiarié au fil du temps. L'industrie manufacturière occupe aujourd'hui une place limitée dans l'économie régionale. En 2022, elle représentait 17.276 travailleurs, soit environ 2,4 % de l'emploi total. L'Institut bruxellois de statistique et d'analyse relevait en 2024 que la part de l'industrie manufacturière parmi les Bruxellois en emploi avait continué de diminuer, passant de 5,3 % en 2017 à 4,1 % en 2023. De plus, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière ne représentait que 2,8 % de la valeur ajoutée en 2022, selon les données du Mini-Bru 2025.

Ces chiffres illustrent une évolution structurelle : Bruxelles reste un pôle économique majeur, mais sa base productive s'est progressivement réduite.

Cette situation soulève plusieurs enjeux : d'une part, la Région doit renforcer sa capacité à attirer ou maintenir des activités productives à haute valeur ajoutée ; d'autre part, cette stratégie doit contribuer à l'objectif d'augmentation du taux d'emploi, en particulier pour les Bruxelloises et Bruxellois éloignés du marché du travail. Enfin, elle doit s'inscrire dans une politique cohérente d'aménagement du territoire, de reconversion des friches industrielles, de simplification administrative et de transition durable.

Vous avez évoqué le pacte de compétitivité sur l'axe reliant Audi Forest, le Port de Bruxelles et Solvay, ainsi que les zones d'accélération économique bruxelloises (ZAEB) et les cellules d'Actiris pour les demandeurs d'emploi bruxellois.

Pouvez-vous nous donner des indications sur le dialogue lancé avec le gouvernement fédéral en vue de permettre à la Région bruxelloise de bénéficier du pacte de compétitivité ? Quelles échéances sont prévues pour la conclusion d'un éventuel accord de coopération ? Dans le cadre de ce dialogue, quelles balises sont fixées par la Région, notamment en ce qui concerne le

Hoe zijn de speciale teams bij Actiris samengesteld die ervoor moeten zorgen dat Brusselse werkzoekenden in aanmerking komen voor de nieuwe banen?

périmètre ? Quels critères la Région privilégiera-t-elle pour déterminer la zone qui bénéficiera du dispositif ?

Quel processus sera mis en place pour déterminer les ZAEB retenues ? Quelles parties prenantes seront associées à ce travail ? Avez-vous précisé la nature des avantages fiscaux ou administratifs envisagés dans ces zones ? Les conditions d'octroi seront-elles alignées sur celles du pacte de compétitivité, c'est-à-dire limitées aux emplois nouvellement créés, ou certaines entreprises pourront-elles également bénéficier d'un soutien pour consolider, maintenir ou transformer des emplois existants ? Vous avez certes indiqué dans votre présentation les critères pour les bénéficiaires, tels que la localisation dans des zones délimitées et la création d'emplois. Nous vous en remercions.

Pouvez-vous préciser en quoi consisteront les cellules spéciales mises en place au sein d'Actiris afin que les emplois nouvellement créés bénéficient effectivement aux demandeurs d'emploi bruxellois ?

¹¹²¹ *Komt er structurele coördinatie met beroepsopleidingsinstanties zoals Brussels Formation om hun aanbod aan te passen aan de behoeften van bedrijven die zich in stedelijke vrijzones zouden kunnen vestigen? Hoe wilt u vermijden dat de maatregel wordt ondergraven omdat opleidingen te lang duren?*

Par ailleurs, une réindustrialisation durable suppose une adéquation entre les compétences disponibles et les profils recherchés par les entreprises industrielles. À cet égard, avez-vous prévu une coordination structurelle avec les acteurs de la formation professionnelle, notamment Bruxelles Formation et le service formation PME, afin d'adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises susceptibles de s'installer dans les zones d'accélération économique ? Quelles filières prioritaires sont envisagées et selon quel calendrier ? Comment le gouvernement entend-il éviter que les délais de formation freinent la mise en œuvre de cette stratégie ?

Enfin, vous évoquez qu'il n'y aura pas de coût budgétaire pour la Région, puisque ces dispositifs concerneraient uniquement de nouvelles activités créées. Disposez-vous d'une estimation du nombre d'emplois qui pourraient être créés grâce à ces initiatives et, dès lors, de l'impact budgétaire positif potentiel pour la Région ?

¹¹²³ **De heer Alain Deneef (Les Engagés)** (in het Frans).- Met uw ambitieuze plan Brussels All.In wilt u tegen 2030 het aandeel van de industrie in het Brusselse bbp verdubbelen. Dat wilt u bereiken met onder meer een competitiviteitspact en de invoering van zogenaamde economische acceleratiezones.

M. Alain Deneef (Les Engagés).- Je souhaite également revenir sur l'enjeu de la réindustrialisation de notre Région. Votre feuille de route Brussels All.In porte pour 2030 des ambitions qui méritent d'être rappelées.

In die duidelijk afgebakende zones komt telkens een specifieke cel van Actiris, geldt een bijzonder fiscaal regime en kunnen Europese fondsen en werkingsmiddelen ingezet worden.

Parmi celles-ci figure l'objectif de doubler la part de l'industrie dans le produit intérieur brut de Bruxelles. Le but est d'y ancrer à nouveau une activité productive, créatrice d'emplois locaux et de résilience économique. Les zones d'accélération économique bruxelloises (ZAEB) et le pacte de compétitivité s'inscrivent parmi les priorités retenues pour y parvenir et occupent une place centrale dans la volonté de redéploiement économique de Bruxelles.

Het competitiviteitspact is dan weer een federale maatregel, bedoeld voor industriezones met veel potentieel, zoals de terreinen van Audi en Solvay of Schaarbeek-Vorming. De bedrijfsvoorheffing ligt er tot een kwart lager, waardoor de loonkosten met 4 tot 5% dalen.

Il apparaît essentiel de revenir sur les quatre grandes lignes des ZAEB :

Het competitiviteitspact is er gekomen als reactie op de recente ontslaggolven, onder meer na de sluiting van Audi Vorst. Onlangs kondigde u aan dat er daar vanaf 2027 alweer

- la délimitation territoriale des zones concernées ;

economische bedrijvigheid zou zijn. Dat is een ambitieus en slagkrachtig antwoord, waarmee u laat zien dat het het gewest menens is met het creëren van lokale werkgelegenheid en de versterking van onze economie en onze veerkracht.

- l'installation d'une cellule d'Actiris dédiée ;

- un régime fiscal spécifique ;

- le recours à des instruments et financements européens destinés à renforcer leur attractivité.

Le pacte de compétitivité constitue quant à lui un dispositif ciblé, avec une exonération pouvant atteindre 25 % du précompte professionnel, soit une réduction de 4 à 5 % du coût salarial. Il crée un cadre propice à la création d'activités au sein de zones industrielles présentant un potentiel de reconversion important, telles que le site d'Audi Forest, celui de Solvay, ou encore de Schaerbeek-Formation.

Je tiens aussi à rappeler que cette mesure fédérale s'active à la suite d'une vague importante de licenciements, comme ce fut le cas avec la fermeture du site d'Audi Forest. Vous avez d'ailleurs récemment eu l'occasion d'annoncer la reprise de ce site, avec une première activité de relance prévue dès 2027. Il s'agit d'un signal fort, qui témoigne d'une dynamique réellement à l'œuvre. Combinée aux instruments que vous déployez à travers les ZAEB et le pacte de compétitivité, elle doit permettre à notre Région de se donner les moyens de ses ambitions, à savoir renforcer notre tissu productif, créer de l'emploi local et consolider sa résilience économique.

¹¹²⁵ *Wordt de invoering van de economische acceleratiezones afgestemd op de uitvoering van het competitiviteitspact? Wat betekent dat concreet voor de terreinen van Audi Brussels en Solvay, en voor Schaarbeek-Vorming?*

Le calendrier de mise en œuvre des ZAEB sera-t-il bien aligné avec celui du pacte de compétitivité ? Le site d'Audi Forest étant appelé à relancer progressivement et prochainement son activité, comment ces deux dispositifs s'articuleront-ils concrètement sur ce site ainsi que ceux de Solvay et de Schaerbeek-Formation ?

¹¹²⁷ **De heer Francis Dagrin (PTB)** (in het Frans).- *Meerdere bedrijven zijn naar de buurgewesten verhuisd met als belangrijkste argument dat ze in Brussel geen ruimte hebben om uit te breiden. Door de jammerlijke sluiting van Audi in Vorst komt er 54 ha vrij waarop we nieuwe maakbedrijven moeten vestigen die bijdragen tot de economische groei en werkzoekenden aan een baan kunnen helpen.*

M. Francis Dagrin (PTB).- La question de la réindustrialisation de la Région - mais aussi de toute l'Union européenne - me tient à cœur. Il s'agit d'un enjeu vital pour l'avenir socioéconomique de la Région, de notre pays et de toute l'Europe. Certes, l'essentiel du travail dépend de niveaux de pouvoir supérieurs à la Région, mais celle-ci dispose de certains outils qu'il faut activer. Mon groupe soutiendra les projets de création d'entreprises productives afin de créer des emplois de qualité à Bruxelles.

Het rapport-Draghi uit 2024 schetst een alarmerend beeld van de economische en technologische achteruitgang van de Europese Unie ten opzichte van de VS en China. Volgens dat rapport zijn de belangrijkste redenen een innovatieachterstand en hoge energiekosten.

Plusieurs entreprises ont déménagé vers les Régions voisines avec, comme argument principal, le manque d'espace pour se développer à Bruxelles. La triste fermeture de l'usine Audi libère 54 hectares sur lesquels il faut installer de nouvelles entreprises productives, qui faciliteront la croissance économique et permettront de répondre aux besoins d'un nombre de demandeurs d'emploi qui, malheureusement, augmente continuellement depuis deux ou trois ans.

Hebt u al nagedacht over maatregelen om energie in economische acceleratiezones goedkoper te maken? Zijn er al investeerders die hebben toegezegd dat ze zich in zulke zones zullen vestigen?

Le rapport de Mario Draghi de 2024 dresse un constat alarmant du décrochage économique et technologique de l'Union européenne face aux États-Unis et à la Chine. Selon lui, les deux raisons principales de la désindustrialisation européenne sont, d'une part, un déficit d'innovation et, d'autre part, le coût de l'énergie bien trop élevé. Une récente étude comparant les coûts de l'énergie entre le bassin de l'industrie chimique anversois -

1131 **De heer Laurent Hublet, minister** (in het Frans).- *Het verheugt me dat Heylen de voormalige fabrieksterreinen van Audi overneemt.*

Mijnheer Dagrín, ik weet dat u nog bij Audi hebt gewerkt en dat de sluiting van het bedrijf een trauma is voor u, uw collega's en het gewest.

De term stedelijke vrijzone, die in de algemene beleidsverklaring stond, gebruiken we niet meer omdat hij in het Europees recht naar een ander juridisch begrip verwijst.

1133 *Er bestaan voorbeelden van geslaagde vrijzones in het buitenland en in Brussel hebben we ervaring met een zone van economische uitbouw in de stad, maar de toepassing bleek zo complex dat ze inefficiënt was. Tegenwoordig hanteren we een globale benadering voor een zo eenvoudig mogelijk systeem.*

We hebben het voortaan over economische acceleratiezones, die vooral het federale competitiviteitspact en een aanvullende gewestelijke regeling voor grootschalige reconversieprojecten combineren.

l'un des plus grands d'Europe - et les entreprises équivalentes aux États-Unis indique que les usines belges paient jusqu'à dix fois plus cher le prix de l'énergie. Une telle situation n'est pas tenable.

Je m'associe aux questions pertinentes qui viennent de vous être posées. Avez-vous réfléchi à des solutions concernant le prix de l'énergie dans le cadre de votre projet de zones d'accélération économique bruxelloises (ZAEB) ? Mario Draghi considère en effet ce prix comme la principale cause de la situation actuelle.

Certains investisseurs vous ont-ils fait part de leur engagement à s'installer dans les ZAEB ?

M. Laurent Hublet, ministre.- Tout d'abord, je me réjouis de l'actualité de cet été et de la reprise de l'ancien site d'Audi par Heylen.

Monsieur Dagrín, je sais que vous êtes un ancien d'Audi et que cette fermeture a constitué un traumatisme pour vous, vos collègues et pour cette Région. Trouver rapidement un repreneur et construire un nouveau projet sur ce site et d'autres sites à Bruxelles doit tous nous mobiliser. Nous devons mener ce combat tous ensemble, il en vaut vraiment la peine.

Je vais vous faire part de l'état d'avancement des différents dossiers et apporter des précisions sur plusieurs points que vous avez soulevés.

Je commencerai par une précision terminologique : le terme de « zone franche urbaine », qui figurait dans la déclaration de politique régionale n'est désormais plus approprié et ne doit plus être utilisé. En droit européen, cette notion désigne une zone située en dehors de la zone douanière ou du champ d'application de la TVA, ce qui ne correspond nullement au dispositif que nous sommes en train de mettre en place.

Il existe de nombreuses critiques à l'égard des zones franches, sous cette dénomination, dans la littérature - et beaucoup de zones différentes. Nous ne créons pas ici une zone franche au sens du droit européen. Il existe également un certain nombre de réussites au niveau européen, desquelles nous nous inspirons avec mon conseiller Willem Theus. J'en profite pour vous dire qu'un travail ministériel - M. Clerfayt le sait bien - est le travail d'une équipe. Je remercie mon conseiller pour ses efforts remarquables sur ce pacte de compétitivité et les zones franches.

Il existe des exemples de réussite en Europe et ailleurs, comme la zone franche à Barcelone ou la zone économique spéciale à Katowice en Pologne. L'un des facteurs qui peuvent expliquer l'échec de certaines zones franches réside dans la complexité de leur structure. À Bruxelles aussi, nous en avons fait l'expérience avec la zone d'économie urbaine stimulée, qui prévoyait des primes majorées pour certaines catégories, mais dont la mise en œuvre s'est avérée très complexe, entraînant son inefficacité.

Dans le cas présent, nous adoptons une approche globale (autorisations, mobilité, emploi, fiscalité, etc.) visant à simplifier

Het competitiviteitspact is een regeling die we uitwerken met de federale minister van Financiën volgens de wet van 15 mei 2014. Het gaat om steun in geval van een collectieve ontslagprocedure met zware economische gevolgen, zoals bij Audi.

au maximum le système et à le rendre compréhensible pour les entreprises, les investisseurs, les travailleurs, les citoyens et l'administration.

Nous parlerons donc désormais de zones d'accélération économique bruxelloises (ZAEB). Celles-ci consistent essentiellement en une combinaison de deux éléments : le pacte de compétitivité fédéral - j'y reviendrai - et un cadre régional complémentaire pour les projets de reconversion à grande échelle. Autrement dit, il s'agit de l'association d'un outil fédéral structurant et d'outils régionaux. Afin de rendre ce système compréhensible pour tous, nous l'appellerons, de manière générale, ZAEB.

Je vais à présent vous détailler les deux éléments de ce dispositif, ainsi que les critères géographiques délimitant ces zones.

Le pacte de compétitivité est un dispositif que nous élaborons en collaboration avec le ministre fédéral des Finances. Il repose sur la loi du 15 mai 2014 portant exécution du pacte de compétitivité, d'emploi et de relance, qui définit un cadre fédéral permettant d'octroyer une aide en cas de choc économique résultant d'un licenciement collectif de grande ampleur. Ce fut le cas lors de la fermeture du site d'Audi à Forest.

Il s'agit d'un cadre d'aides d'État approuvé au titre de l'actuel règlement général d'exemption européen, qui prévoit une exonération de 25 % du précompte professionnel pendant deux ans pour tout emploi nouvellement créé dans la zone désignée. Il faut savoir qu'une zone est désignée pour une période de six ans. Cela correspond à une réduction des coûts salariaux de 4 à 5 %. Pour les entreprises qui viennent développer de nouvelles activités, cette première partie du dispositif est déjà conséquente.

Je souligne que cela ne concerne que la création de nouveaux emplois qui doivent être maintenus pendant trois à cinq ans en fonction des entreprises qui les créent (PME ou grandes entreprises).

Je tiens aussi à préciser que cette mesure ne s'applique pas uniquement à l'industrie : si une entreprise située dans la zone réalise un investissement débouchant sur la création d'un nouvel emploi, elle peut bénéficier de ce pacte de compétitivité, même s'il existe quelques exceptions, par exemple pour le secteur du transport de marchandises.

Comme il s'agit d'une compétence et d'un dispositif fédéraux, c'est le gouvernement fédéral qui en prend en charge les coûts et en fixe les règles. C'est aussi à cette instance qu'il revient de procéder à un éventuel recouvrement en cas de non-respect des règles.

En conséquence, cela n'a d'impact ni sur les finances régionales ni sur les finances communales. L'impact pour les communes comme pour la Région est même plutôt positif si les emplois nouvellement créés sont occupés par des habitants de ces communes et s'ils n'étaient pas actifs professionnellement

¹¹³⁵ *Het gaat om overheidssteun die is toegestaan volgens de Europese algemene uitzonderingsregeling, die voorziet in een vrijstelling van 25% van de bedrijfsvoorheffing gedurende twee jaar voor nieuwe banen die in de betrokken zone worden gecreëerd en minstens drie jaar blijven bestaan in een kmo en vijf jaar in een grote onderneming. Dat komt neer op een vermindering van de salariskosten met 4 tot 5%.*

De maatregel geldt niet alleen voor industrie. Als een onderneming in de betrokken zone investeringen doet die tot nieuwe werkgelegenheid leiden, kan ze ook een beroep doen op het competitiviteitspact, al zijn er enkele uitzonderingen. De federale overheid neemt de kosten van de maatregel voor haar rekening en staat ook in voor de terugvordering als de regels niet worden nageleefd. Er zijn dus geen negatieve financiële gevolgen voor het gewest of de gemeenten, maar mogelijks wel positieve dankzij nieuwe jobs of onroerende voorheffing op nieuwe bedrijfsgebouwen.

¹¹³⁷ Als gevolg van de Belgische bevoegdheidsverdeling moeten de gewesten de federale regering op de hoogte brengen van de zones die steun ontvangen. Dat vergt een samenwerkingsakkoord, waar nu werk van wordt gemaakt. Het is inderdaad dringend, want de maatregel moet binnen de drie jaar na een grote ontslaggolf ingaan. Bij Audi dateren de ontslagen van juli 2024. Elke Brusselaar die aan een baan wordt geholpen, levert het gewest 3.000 tot 4.000 euro op.

We werken ook aan een gewestelijke maatregel om fiscale voordelen toe te kennen aan bedrijven die bepaalde terreinen weer in gebruik nemen. Dat zou mogelijk zijn onder bepaalde voorwaarden, zoals de creatie van een aantal banen, duurzaam bouwen enzovoort. Naast de terreinen van Audi zouden onder andere het Solvayterrein, Schaarbeek-Vorming en het TIR-centrum mogelijkheden bieden.

¹¹³⁹ Een tijdelijke belastingverlaging of conversiesteun is nodig, want het merendeel van de zones moet concurreren met de andere gewesten als er investeringsknopen worden doorgehakt.

Riskeren we daardoor mattheüseffecten? De voorbije twintig jaar heeft zich veeleer het tegenovergestelde voorgedaan in Brussel: bedrijven verlieten Brussel bij gebrek aan terreinen en doordat andere gewesten een proactief beleid voerden. Het wordt geen race to the bottom, maar we werken het verschil met de andere gewesten weg.

Zoals we het nu uitwerken, kan een bedrijf met investeringsplannen de genoemde voordelen aanvragen. Als de regering een gunstig advies verstrekt, wordt een protocol met

auparavant. En outre, la construction de nouveaux bâtiments peut entraîner une adaptation du revenu cadastral.

Compte tenu de la répartition des compétences en Belgique, il revient aux Régions de notifier au gouvernement fédéral les zones de soutien. Celles-ci sont appelées « ontwrichte zones » en Flandre et « zones franches » en Wallonie, d'où une certaine confusion.

Pour ce faire, un accord de coopération entre la Région et l'État fédéral est nécessaire. La Flandre et la Wallonie ont entamé des négociations à ce propos dès la promulgation de la loi de 2014 et ont donc déjà pu désigner, à plusieurs reprises, de telles zones de soutien. La Région bruxelloise n'avait pas encore d'accord, mais nous nous y attelons. L'outil fonctionne bien dans d'autres zones du pays. À titre d'exemple, les chiffres du Voka Limburg relatifs à la fermeture du site Ford à Genk indiquent que cette mesure a permis de créer environ 1.000 emplois par an dans la zone limbourgeoise. L'outil a également donné de bons résultats autour d'Anvers.

Il y a effectivement une certaine urgence, puisque cette mesure doit être mise en œuvre au plus tard trois ans après un licenciement collectif de grande ampleur. Chez Audi, il a eu lieu en juillet 2024. Nous devons donc agir rapidement. L'impact devrait être positif, puisque chaque Bruxellois remis à l'emploi rapporte 3.000 à 4.000 euros à la Région et environ 25.000 euros au gouvernement fédéral.

En ce qui concerne les projets de reconversion industrielle et les dispositifs régionaux, nous travaillons à la mise en place d'un système permettant à un promoteur de solliciter certains avantages fiscaux - liés aux centimes additionnels d'agglomération sur le précompte immobilier et à la taxe régionale sur les surfaces non résidentielles - s'il remplit certaines conditions telles que la création d'un certain nombre d'emplois, la construction durable, etc.

On parle ici de projets de grande envergure, qu'il s'agisse du dispositif fédéral ou régional : outre l'ancien site d'Audi, il y a les sites de Solvay et de Schaarbeek-Formation, le centre TIR et, potentiellement, d'autres sites sur lesquels je reviendrai lorsque nous parlerons des zones.

Ces sites sont actuellement sous-utilisés, voire pas utilisés du tout pour certains. Leur réactivation doit permettre de ramener de l'activité économique et des emplois à Bruxelles.

Dans ce cadre, une réduction fiscale temporaire ou une aide à la reconversion est nécessaire, car la plupart de ces zones sont en concurrence avec d'autres Régions belges lors de décisions d'investissement. Nous faisons face à un enjeu de compétitivité. Le pacte de compétitivité concerne le premier volet, mais le deuxième volet est aussi fondamentalement un enjeu de compétitivité. Nous devons donc réduire le différentiel de compétitivité avec les autres Régions, notamment les Régions adjacentes.

afspraken en voordelen opgesteld. Als die afspraken niet worden nageleefd, kan het gewest de terugbetaling van de toegekende steun eisen.

Risquons-nous ainsi de provoquer des mouvements ou des effets d'aubaine ? Ces vingt dernières années, nous avons vécu le problème inverse à Bruxelles : des entreprises ont quitté la Région faute de foncier disponible et en raison des politiques proactives menées par d'autres Régions. Je veux être très clair : nous n'entrons pas dans une course vers le bas, nous nous mettons à un niveau qui nous permet d'améliorer notre compétitivité et de réduire le différentiel avec d'autres Régions.

Dans le système que nous élaborons, le promoteur d'un projet d'investissement pourra déposer une demande afin de bénéficier des réductions évoquées, sous certaines conditions. Si le gouvernement rend un avis favorable, un protocole sera conclu, lequel fixera les engagements et les avantages accordés en contrepartie. Si les conditions ne sont pas respectées - si le nombre d'emplois promis n'est pas atteint, notamment -, la Région pourra réclamer en justice, dans le cadre d'une procédure civile, le remboursement de l'aide octroyée. Il s'agit bien là de la partie régionale du dispositif.

¹¹⁴³ *Een soortgelijk contract heeft in Vlaanderen al zijn nut bewezen.*

Nous sommes dans un cadre contractuel. Un système similaire existe d'ailleurs en Flandre, à savoir les conventions Brownfield, et il fonctionne très bien.

Voor dergelijke grootschalige projecten zal Actiris een speciaal team oprichten om Brusselaars voor te bereiden op banen bij bedrijven die zich na de reconversie op bepaalde terreinen vestigen.

Effectivement, pour ces projets de grande envergure, une cellule spéciale d'Actiris sera créée afin de préparer les travailleurs bruxellois aux types d'emplois et d'entreprises qui s'installeront sur ces sites après leur reconversion. Nous discutons avec des acteurs intéressés. La disponibilité et la qualité de la main-d'œuvre bruxelloise constituent un véritable enjeu. La création de ces cellules est essentielle à cet égard, face aux évolutions géostratégiques importantes et au défi de la compétitivité qui touche toute l'Europe, sur le plan non seulement financier, mais également de la main-d'œuvre.

Zones die in aanmerking komt voor het federale competitiviteitspact, moeten aan een aantal voorwaarden voldoen. Voor Brussel geldt alleen dat de zone maximum 200.000 inwoners mag tellen.

Par ailleurs, la zone que nous pourrions désigner dans le cadre du pacte de compétitivité fédéral doit satisfaire à quelques conditions légales. Pour Bruxelles, seule la condition d'un maximum de 200.000 habitants dans la zone est pertinente.

Op 17 september heeft de regering de administraties opgedragen om een plattegrond en meerdere aanvullende scenario's uit te werken. Op basis van de plattegrond zullen we een keuze maken en Brupartners om advies vragen.

Le 17 septembre, le gouvernement a approuvé une note chargeant les administrations d'élaborer la carte de base et plusieurs scénarios complémentaires. En parallèle des discussions que nous menons avec l'échelon fédéral, l'objectif consiste à disposer de cette carte de base et des scénarios le plus rapidement possible, puis d'opérer un choix et de solliciter l'avis de Brupartners. Les discussions avancent bien à ce sujet.

We willen dat de plattegronden met betrekking tot de zones waar de federale en gewestelijke maatregelen gelden overeenstemmen, met eventueel enkele uitzonderingen. In het voorjaar van 2027 moeten alle regelingen in werking treden.

Nous souhaitons que la carte soit identique pour les dispositifs fédéral et régional, à quelques exceptions près, éventuellement. Globalement, nous visons une même zone de 200.000 habitants.

Pour ce qui est du calendrier, nous ambitionnons l'entrée en vigueur de l'ensemble du dispositif d'ici au printemps 2027. En effet, le pacte de compétitivité doit être approuvé par le gouvernement fédéral et l'exécutif régional, puis le processus

1145 *Het verheugt me dat we vooruitgang boeken. De eerste realisatie is de overname van de voormalige terreinen van Audi.*

Over vijf jaar moet duidelijk worden wat het allemaal heeft opgeleverd. Vervolgens kunnen we de zones bijsturen.

1147 **De heer Bernard Clerfayt (DéFI)** (in het Frans).- *Het is mij nog niet helemaal duidelijk hoe de zones worden afgebakend. Gelden de federale maatregelen enkel bij massale ontslagen en grote economische rampen? Onder de duizenden mensen die hun baan verloren bij de sluiting van Audi Brussels, waren er bijvoorbeeld "slechts" driehonderd Brusselaars.*

Op de andere sites die u vermeldde, waaronder Solvay, is er zelfs geen sprake van ontslagen of sluiting.

Voorts kunnen bedrijven al jaren terecht bij Actiris en Bruxelles Formation om kandidaten op te leiden voor een specifiek beroep. Die begeleiding werkt goed en moeten we zeker behouden.

Tot slot lijkt de verlaging van de bedrijfsvoorheffing voor maximaal zes jaar me niet zo nuttig. Dat zet weinig zoden aan de dijk voor bedrijven die over dertig jaar of langer investeren. Voor industriële bedrijven zijn de kosten voor technologie en kapitaal bovendien minstens even hoog als de loonkosten.

1149 *Voor de slechter betaalde banen in bijvoorbeeld de transportsector zal er dus wel een voordeel te behalen zijn op de*

législatif habituel devra se dérouler. Nous avançons en respectant les délais jusqu'ici.

Je me réjouis tout comme vous de nos avancées dans le cadre de ces stratégies. Une première réalisation est déjà visible avec la reprise du site d'Audi. Nous travaillons également sur d'autres sites - j'en ai évoqué certains - et allons continuer dans les mois qui viennent à traduire cette stratégie en une vision concrète, notamment avec la signature de l'accord de coopération avec l'autorité fédérale et la notification de la carte.

Il nous faudra ensuite évaluer les effets de ces mesures. Pour ce faire, nous nous donnons cinq ans, après quoi nous devons tirer tous les enseignements de cette expérience. Sur cette base, nous pourrions envisager une nouvelle carte, faire évoluer la zone ou adapter le système en fonction des résultats obtenus.

M. Bernard Clerfayt (DéFI).- Pour l'instant, je me contenterai de ma réplique, mais il est possible que mon groupe pose d'autres questions dans le cadre des prochaines sessions de ce Parlement.

En dépit des quelques clarifications que vous avez apportées, je n'ai pas entièrement compris la réflexion sur le zonage. La condition fédérale vise-t-elle une zone affectée par des sinistres et des fermetures économiques de grande ampleur ? Prenons l'exemple de la fermeture d'Audi, qui a occasionné la perte de 3.000 emplois au total, dont 300 emplois bruxellois. Pour Bruxelles, bien que 100 % des emplois aient été perdus et que ce soit malheureux pour les personnes concernées, cela ne représente pas un sinistre de grande ampleur.

De plus, les autres sites que vous mentionnez, comme Solvay, Schaerbeek-Formation ou le centre TIR ne connaissent pas ce type de situation. Dans le cas de Solvay, il ne s'agit d'ailleurs pas d'une fermeture, mais d'un redéploiement d'emplois.

Ma deuxième remarque concerne l'accompagnement des entreprises qui recherchent de la main-d'œuvre formée. Ce type de service sur mesure existe depuis longtemps. Par le biais de Bruxelles Formation et d'Actiris, toute entreprise peut demander la formation de 10, 20 ou 30 travailleurs à un métier spécifique. Je me souviens d'un partenariat avec Fujitsu, qui a permis de former dix personnes à la cybersécurité, dont neuf ont immédiatement trouvé un emploi. Il est donc opportun de poursuivre cette politique.

Ma dernière question porte sur l'avantage censé attirer les entreprises, à savoir une réduction de 25 % du précompte professionnel et de 4 % environ de la masse salariale sur une période maximale de six ans. Une entreprise qui investit sur trente ans ne bénéficierait donc de l'avantage que pendant un cinquième de sa période d'investissement. Or, une entreprise industrielle fait face à des coûts de technologie et de capital au moins équivalents à ses coûts de travail.

Cela signifie qu'une entreprise qui envisage un investissement sur trente ans n'a un avantage que pendant six ans pour 4 % de la main-d'œuvre, qui représente la moitié du total de ses coûts, ce

korte termijn, maar voor hoogtechnologische bedrijven lijken de voordelen me beperkt.

qui fait 0,4 % de son investissement. Cela ne va pas franchement modifier son calcul économique, sauf si son horizon temporel est beaucoup plus court et si elle cherche un avantage à court terme.

Je ne suis donc pas certain que cette mesure ait un impact important sur l'investissement durable pour une technologie importante, à moins qu'il s'agisse d'une entreprise qui investit peu dans la technologie. Dans ce cas, ce seront des emplois peu rémunérés dans des secteurs comme le transport.

¹¹⁵¹ **De heer Laurent Hublet, minister** (in het Frans).- *We komen in aanmerking voor het competitiviteitspact omdat er in het gewest een grote industriële site heeft moeten sluiten. We mogen de maatregelen evenwel toepassen op een ruimer gebied. Er is maar één voorwaarde: de totale zone mag maximaal 200.000 inwoners tellen. Daarom kijken we nu naar de kadastragegevens om zoveel mogelijk industriezones in Brussel te kunnen bepalen.*

M. Laurent Hublet, ministre.- Nous sommes éligibles au dispositif du pacte de compétitivité parce que notre Région a connu une grande fermeture de site. Mais nous pouvons appliquer ce dispositif sur une zone plus large que le site lui-même, nous n'avons même pas d'obligation de continuité territoriale. Il y a toutefois une seule condition à respecter : l'ensemble de la zone définie ne peut contenir plus de 200.000 habitants. C'est la raison pour laquelle nous sommes en train d'examiner les parcelles cadastrales. Nous cherchons à inclure un maximum de zones industrielles à Bruxelles, tout en respectant cette condition.

Over de voordelen die we bedrijven toekennen, verschil ik met u van mening. Je moet investeringen niet lineair bekijken: de eerste paar jaren hebben de grootste impact op de globale rentabiliteit. Daarom concentreren we ons dus op de eerste paar jaar om industriële te overtuigen hierheen te komen. Zo'n vertrouwensband is essentieel, want zij engageren zich voor twintig of dertig jaar.

En ce qui concerne votre question sur l'avantage accordé aux entreprises, je vous réponds d'économiste à économiste : il s'agit du taux d'actualisation. Dans un investissement, les premières années sont celles qui ont le plus d'impact sur la rentabilité globale. C'est d'ailleurs cela qui a bien fonctionné à Genk, et à Anvers avec la fermeture d'Opel. Les dispositifs régionaux interviennent donc au moment où l'investissement est fait, pendant les premières années. Vous m'excuserez de ne pas être d'accord avec vous et de ne pas calculer de manière linéaire, car chaque année qui passe n'a pas la même valeur. Nous nous concentrons sur les premières années pour convaincre les industriels que le business case est le meilleur. Les premières discussions que nous avons eues avec des industriels à ce sujet sont plutôt positives. Il faut créer une conviction et une relation de confiance avec eux, car ils s'engagent pour 20 ou 30 ans.

¹¹⁵³ **Mevrouw Angelina Chan (MR)** (in het Frans).- *De maatregelen klinken veelbelovend, maar ik vraag me af hoe u al te grote concurrentie wilt vermijden tussen bedrijven die er wel en bedrijven die er niet van profiteren.*

Mme Angelina Chan (MR).- Nous nous réjouissons des premiers détails que vous venez d'apporter. Nous serons attentifs à l'évolution de la mise en place de ces mesures.

U focust op de eerste jaren, maar het is ook belangrijk om bedrijven die de start-upfase voorbij zijn, in Brussel te houden.

Je voudrais toutefois vous demander une précision supplémentaire : comment ferez-vous pour éviter une trop grande concurrence entre les nouvelles entreprises et celles qui ne bénéficieront pas des dispositifs que vous venez d'annoncer ? Il s'agit, somme toute, d'éviter un jeu à somme nulle.

Par ailleurs, vous avez mis l'accent sur les premières années, mais il ne faut pas oublier que Bruxelles a du mal à retenir les entreprises qui grandissent et mûrissent. Nous serons donc également attentifs aux mesures concernant ce problème.

¹¹⁵⁵ **De heer Alain Deneef (Les Engagés)** (in het Frans).- *Het voorjaar van 2027 zal er snel zijn. Binnenkort zullen we de precieze perimeters kennen. Het zou van goed bestuur getuigen om de maatregelen over een vijftal jaar te evalueren.*

M. Alain Deneef (Les Engagés).- Vos réponses constituent de réels compléments d'information.

Sur la question de la temporalité, vous évoquez le printemps 2027, qui est proche. Concernant la localisation, vous avez

Het is inderdaad zo dat de eerste jaren de grootste impact hebben op de globale rentabiliteit. Bovendien plannen de bedrijven in deze snel veranderende wereld hun investeringen echt niet op dertig jaar.

demandé à l'administration de délimiter avec précision les périmètres, qui seront donc bientôt connus. Je pense également qu'il relève de la bonne gouvernance d'évaluer l'impact du dispositif dans cinq ans.

Pour rebondir sur l'échange entre notre estimé collègue Bernard Clerfayt et vous-même, non seulement ce sont les premières années qui comptent le plus dans l'actualisation d'une valeur nette, mais peu d'entreprises effectuent leur planification sur trente ans, car le monde évolue extrêmement vite. En quelques années, les décisions d'investissement peuvent basculer. Cela ne signifie pas que les entreprises quitteraient les sites dans lesquels elles ont investi, mais le monde va aujourd'hui trop vite pour établir des calculs sur des périodes aussi longues.

1157 **De heer Francis Dagrin (PTB)** (in het Frans).- *Laten we de secundaire en tertiaire sector niet tegenover elkaar stellen. Beide hebben het moeilijk; beide hebben onze hulp nodig. Cafés en restaurants lopen leeg, handelszaken krijgen klappen door de e-commerce, en de banken en verzekeringsmaatschappijen herstructureren al twintig jaar non-stop door de opkomst van nieuwe technologieën.*

M. Francis Dagrin (PTB).- Mercredi prochain, dans le cadre de demandes d'explications, nous aborderons le même sujet, mais sous un angle différent, ce qui permettra de prolonger la discussion.

Par ailleurs, il ne faut pas opposer les trois grands secteurs économiques. Si le secteur primaire, à savoir l'agriculture et l'élevage, est presque inexistant à Bruxelles, le secteur secondaire (industries) et le secteur tertiaire (services) ne doivent pas être mis en opposition. Nous devons travailler sur les deux fronts. Nous avons évoqué les problèmes rencontrés par le secteur industriel, mais le secteur tertiaire est aussi en grande difficulté. L'horeca, par exemple, connaît une perte de clientèle dans les cafés et les restaurants. Quant aux banques et aux compagnies d'assurances, leur personnel administratif est en restructuration constante depuis vingt ans à cause des nouvelles technologies. Et, face à l'essor du commerce en ligne, les commerces doivent aussi être aidés.

Enfin, concernant les prix de l'énergie, vous ne m'avez pas répondu, et je peux le comprendre puisque je me suis joint à la demande initiale. Pour rappel, Audi possédait le plus grand parc de panneaux solaires électriques de la Région, mais il ne couvrait que 5 % de la consommation d'énergie de l'entreprise. De plus, une demande de permis pour une grande éolienne le long du chemin de fer, derrière l'usine et loin des habitations, avait été introduite, qui est, je pense, toujours en cours. D'autres idées pourraient donc aussi être étudiées.

1159 **De heer Laurent Hublet, minister** (in het Frans).- *Regio's die elkaar kapotconcurreren zijn een wijdverbreid probleem, waarover de Europese Raad Concurrentievermogen deze week nog is samengekomen. Het grootste probleem is echter dat onze markt overspoeld wordt door Chinese auto's en andere producten tegen dumpingprijzen. Dat heeft overigens rechtstreeks geleid tot de sluiting van Audi Brussels.*

M. Laurent Hublet, ministre.- Je vais répondre aux deux questions supplémentaires.

La manière d'éviter la concurrence entre les zones est effectivement un sujet très important. Comme vous le savez, le Conseil « Compétitivité » européen s'est réuni cette semaine et a précisément abordé cette problématique, que nous rencontrons au niveau global. En effet, la grande difficulté à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui, c'est le dumping de la Chine, qui nous vend à perte des automobiles et toute une série d'autres dispositifs. C'est d'ailleurs l'une des raisons de la fermeture du site d'Audi.

(Opmerkingen van de heer Clerfayt)

De Chinese overheid houdt zich niet aan de spelregels, aangezien ze toestaat dat er met verlies wordt verkocht. Het Europese antwoord daarop is 'Made in Europe', waar wij onze schouders onder moeten zetten. De concurrentie binnen

Europa draait niet langer om loonverschillen, maar om de hoge energieprijzen en de oversubsidiëring van Chinese waar.

Europa moet dus weer de touwtjes in handen nemen, sectoren terughalen en zijn markt beschermen. Brussel moet binnen dat verhaal volop focussen op stedelijke technische beroepen, zoals die uit de bouw- en renovatiesector.

(Remarques de M. Clerfayt)

La part de marché des véhicules chinois atteindra probablement 10 % l'année prochaine, et nous savons qu'ils sont vendus largement à perte. Nous sommes face à un problème de subside de tous ces produits par le gouvernement chinois, qui ne respecte pas les règles du jeu.

L'Europe travaille donc à un dispositif, baptisé « Made in Europe », dans lequel nous devons nous inscrire, car aujourd'hui, comme vous le dites très justement, l'enjeu de la compétitivité entre pays européens n'est plus tellement l'écart salarial - même certains pays de l'est peinent à faire compétition à la Chine -, mais deux facteurs de différenciation : le coût de l'énergie et le fait que les produits chinois sont tellement subventionnés.

Dès lors, si nous nous inscrivons dans la dynamique européenne de relocalisation prévue – la Belgique porte en tout cas une position volontariste en la matière –, nous devons aujourd'hui protéger notre marché européen, qui est le plus grand marché au monde, face au dumping d'un acteur qui ne respecte pas les règles du jeu. Dans ce cadre, je pense que nous avons une carte à jouer dans la relocalisation de l'activité manufacturière urbaine – tout ce qui a trait à la rénovation du bâti, etc. –, un grand défi à Bruxelles.

La question des prix de l'énergie est essentiellement liée à la souveraineté énergétique et au contrôle sur la production d'énergie. Ce n'est pas le cas aujourd'hui au niveau européen, puisque la moitié de notre consommation dépend encore d'autres parties du monde, dont certaines sont géopolitiquement instables ou utilisent ce lien comme moyen de pression. En la matière, toute relocalisation est donc bienvenue.

Dans l'espace urbain, ce n'est pas évident, mais cela reste possible en partie. Ainsi, le site d'Audi était exemplaire en matière de panneaux solaires. Ce n'est cependant pas encore le cas de certains autres grands sites industriels. Outre le solaire, il y a l'éolien, ou encore les projets de géothermie sur certains sites bruxellois.

Dans le cadre des zones d'accélération économique bruxelloises, la production locale d'énergie doit donc désormais être favorisée et maximisée.

- Les incidents sont clos.

¹¹⁶³ *Op de energieprijzen krijgen we enkel vat als we energieonafhankelijk zijn en de productie controleren. Dat is nu niet het geval: Europa is voor zijn bevoorrading nog altijd voor de helft afhankelijk van andere landen.*

We moeten dus maximaal inzetten op lokale productie: denk aan de voortrekkersrol die Audi in Vorst speelde met zijn zonnepanelenpark, of aan windmolens of geothermie op industriële sites.

- De incidenten zijn gesloten.

¹¹⁶⁷ **VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER FABIAN MAINGAIN**

¹¹⁶⁷ **aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,**

DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. FABIAN MAINGAIN

à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,

1167 **betreffende de toegang tot werk en loopbaantrajecten voor
alleenstaande ouders, en dan in het bijzonder vrouwen, in
Brussel.**

1169 **TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER
FOUAD AHIDAR**

1169 **betreffende de impact van ouderschap op de arbeidsmarkt
in Brussel.**

1171 **TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER
JAMAL IKAZBAN**

1171 **betreffende de studie van Actiris en view.brussels over
moederschap en arbeidsmarktparticipatie in het Brussels
Gewest.**

1171 **De voorzitter.-** Bij afwezigheid van de heer Ahidar wordt
zijn toegevoegde vraag om uitleg door mevrouw El Arbaoui
voorgelezen.

Bij afwezigheid van de heer Ikzaban wordt zijn toegevoegde
vraag om uitleg door de heer Temiz voorgelezen.

1175 **De heer Fabian Maingain (onafhankelijke) (in het Frans).-
Uit een recente studie van Actiris blijkt dat alleenstaande ouders
vaker werkloos zijn, gaten in hun cv hebben of deeltijds werken.
Dat geldt nog sterker voor alleenstaande moeders.**

*Als gevolg van de federale pensioenhervorming is het belangrijk
dat je voldoende hebt gewerkt tijdens je loopbaan. Alleenstaande
ouders dreigen dus een laag pensioen te krijgen.*

*Welke maatregelen neemt de Brusselse regering voor
alleenstaande ouders en in het bijzonder voor alleenstaande
moeders? Hoe begeleidt Actiris hen?*

*Wordt er in het gewestelijke werkgelegenheidsbeleid rekening
mee gehouden dat werkuren verenigbaar moeten zijn met een
gezinsleven?*

*Wordt het werkgelegenheidsbeleid afgestemd op het beleid
inzake opleidingen en kinderopvang?*

*Bestaan er indicatoren om de efficiëntie van beleidsmaatregelen
voor alleenstaande ouders te evalueren?*

**concernant l'accès à l'emploi et aux trajectoires
professionnelles des parents isolés, en particulier des
femmes, à Bruxelles.**

**DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE M. FOUAD
AHIDAR**

**concernant l'impact de la parentalité sur le marché du travail
à Bruxelles.**

**DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE M. JAMAL
IKAZBAN**

**concernant l'étude d'Actiris et de view.brussels sur la
maternité et l'emploi en Région bruxelloise.**

M. le président.- En l'absence de M. Ahidar, sa demande
d'explications jointe est lue par Mme El Arbaoui et en l'absence
de M. Ikazban, sa demande d'explications jointe est lue par M.
Temiz.

M. Fabian Maingain (indépendant).- L'étude récemment
publiée par Actiris met en lumière une réalité sociale
et économique préoccupante à Bruxelles : celle de la
monoparentalité, qui touche majoritairement des femmes et se
caractérise par une fragilité accrue face à l'emploi.

Les constats posés sont sans appel. Les parents isolés, qui
représentent un ménage sur trois en Région bruxelloise, et
en particulier les mères seules, présentent des taux d'emploi
plus faibles, des trajectoires professionnelles moins continues
et une exposition plus importante au travail à temps partiel.
À cela s'ajoutent des contraintes structurelles fortes : la garde
des enfants, des horaires atypiques, un accès limité à certaines
formations ou à des emplois plus stables.

Cette situation n'est pas seulement une problématique sociale ;
elle constitue un enjeu économique majeur pour la Région. Elle
participe à la sous-utilisation d'un vivier important de talents
et entretient des inégalités structurelles entre les femmes et les
hommes sur le marché du travail.

Dans le contexte actuel, cet enjeu prend une dimension encore
plus critique. Les réformes fédérales des pensions renforcent la
nécessité de disposer de carrières les plus complètes et continues
possibles. Or, les interruptions ou les temps partiels contraints
que subissent de nombreuses femmes ou parents en situation de
monoparentalité risquent de se traduire demain par des pensions
plus faibles, accentuant ainsi les inégalités tout au long de la vie.

Quelles mesures spécifiques la Région bruxelloise déploie-t-
elle pour améliorer l'accès à l'emploi des parents isolés, en
particulier des femmes, en tenant compte de leurs contraintes
spécifiques ?

¹¹⁷⁷ Welke maatregelen neemt u om te vermijden dat alleenstaande ouders enkel deeltijds kunnen werken?

Neemt u bijzondere maatregelen opdat alleenstaande moeders aan de slag kunnen in knelpuntberoepen, de digitale economie of andere veelbelovende sectoren?

U moet dringend hervormen en ervoor zorgen dat Actiris een directie krijgt, want alle Brusselaars moeten hun weg kunnen vinden op de arbeidsmarkt.

¹¹⁷⁹ **Mevrouw Najima El Arbaoui (Team Fouad Ahidar).**- Uit een recente studie van Actiris en view.brussels blijkt dat ouderschap een negatieve impact heeft op de toegang tot werk in het Brussels Gewest. Dat geldt in het bijzonder voor alleenstaande moeders.

Het verschil in werkzaamheid bij vrouwen met of zonder kinderen bedraagt in het gewest 18,5 procentpunt. In Vlaanderen is dat slechts 3,9 procentpunt en in Wallonië 3,8 procentpunt. Ook de werkloosheidsgraad ligt in Brussel bij moeders hoger dan in de andere gewesten.

In de studie worden verscheidene structurele oorzaken genoemd: een tekort aan betaalbare kinderopvang, moeilijkheden om werk en gezinsleven te combineren, discriminatie en stereotiepen denken over alleenstaande ouders - in de praktijk meestal moeders - op de arbeidsmarkt, en bijkomende kwetsbaarheden zoals laaggeschoold zijn of een migratieachtergrond hebben.

Quels dispositifs ciblés Actiris met-il en œuvre pour accompagner ces publics vers des emplois durables, à temps plein ou permettant une progression de carrière effective ?

Comment les politiques régionales de l'emploi intègrent-elles la question des horaires de travail compatibles avec la vie familiale, notamment dans les secteurs en tension ou à horaires décalés ?

Quelle coordination existe-t-il entre les politiques de l'emploi, de la formation et de la petite enfance afin de lever les freins concrets à l'accès au marché du travail des familles monoparentales ?

Quels indicateurs permettent d'évaluer l'efficacité des dispositifs destinés aux parents isolés, et quelles évolutions prévoyez-vous pour renforcer leur impact ?

Par ailleurs, dans une perspective de carrière complète et de prévention de la précarité future, quelles actions sont menées pour limiter le recours contraint au temps partiel et favoriser l'accès à des emplois stables et correctement rémunérés pour ces publics ?

Enfin, une attention particulière est-elle accordée à l'orientation et à l'accès des femmes en situation de monoparentalité vers des secteurs porteurs, notamment dans les métiers en pénurie ou dans l'économie numérique, afin de garantir de réelles perspectives d'évolution professionnelle ?

Monsieur le Ministre, la situation appelle des réponses structurelles, comme dans de nombreux secteurs de l'emploi à Bruxelles. Nous sommes amenés à relever de nombreux défis qui touchent l'ensemble des publics. Il est temps que des actes soient posés, qu'une réforme soit menée et qu'une direction soit placée à la tête d'Actiris, afin de permettre à toutes les Bruxelloises et à tous les Bruxellois de retrouver le chemin de l'emploi.

Mme Najima El Arbaoui (Team Fouad Ahidar) (en néerlandais).- *Une étude récente d'Actiris et de view.brussels révèle que l'impact négatif de la parentalité sur l'accès à l'emploi est plus important en Région bruxelloise que dans les autres Régions, en particulier pour les mamans solos.*

Cette situation menace non seulement l'indépendance économique des femmes, mais renforce également la pauvreté et les inégalités sociales.

Comment expliquez-vous que l'impact de la parentalité sur l'emploi soit plus important à Bruxelles ?

Vos services ont-ils examiné les mesures ou pratiques mises en œuvre en la matière dans les autres Régions ?

Quelles mesures le gouvernement prend-il pour améliorer l'accès à l'emploi des mères et des parents solos ?

Die situatie dreigt niet alleen de economische zelfstandigheid van vrouwen aan te tasten, maar versterkt ook de armoede en de sociale ongelijkheid in Brussel.

Hoe verklaart u dat de impact van ouderschap op de werkzaamheid in Brussel veel groter is dan in Vlaanderen en Wallonië?

Onderzochten uw diensten welke maatregelen of praktijken in de andere gewesten bijdragen tot betere arbeidsmarktkansen voor moeders en alleenstaande ouders?

Zijn er goede praktijken in Vlaanderen of Wallonië op het vlak van kinderopvang, activiteiten, opleiding of begeleiding van alleenstaande ouders die Brussel zou moeten overnemen?

Welke maatregelen neemt de regering om de toegang tot werk voor moeders en alleenstaande ouders te verbeteren?

Welke bijkomende initiatieven plant u om discriminatie van moeders op de arbeidsmarkt tegen te gaan?

Welke maatregelen neemt u, in samenwerking met de collega die bevoegd is voor kinderopvang en sociale zaken, om het tekort aan opvangplaatsen aan te pakken? Volgens de studie vormt dat immers een belangrijke hinderpaal voor arbeidsdeelname.

Zult u specifieke begeleidingstrajecten ontwikkelen voor alleenstaande ouders die werk zoeken, zoals aangepaste opleidingen, flexibele trajecten of samenwerkingen met de werkgever?

1183 **De heer Sevkem Temiz (PS)** (in het Frans).- *Zodra vrouwen kinderen krijgen, hebben ze minder kansen op de Brusselse arbeidsmarkt, zo bleek nog maar eens uit recent onderzoek van Actiris en view.brussels. Het moederschap is in Brussel bovendien een groter professioneel obstakel dan in Vlaanderen en Wallonië.*

Volgens het onderzoek gaat 78% van de mannen en vrouwen voor de geboorte van hun eerste kind werken. Van de vrouwen met een kind gaat echter nog maar 58% werken. In Vlaanderen en Wallonië is dat verschil minder dan 4 procentpunt.

Bij eenoudergezinnen is het nog erger. Eenouderschap is hoe dan ook een uitsluitingsfactor en het vergroot ook nog eens bestaande ongelijkheden. Alleenstaande ouders zijn vaker werkloos dan ouders die samen door het leven gaan.

Uit het onderzoek blijkt ook dat het opleidingsniveau het moeilijk maakt om werk en privéleven te verzoenen, wat nog zwaarder doorweegt bij vrouwen met een migratieachtergrond van wie het diploma niet wordt erkend.

Welke maatregelen neemt Actiris om alleenstaande moeders en bij uitbreiding moeders in het algemeen te helpen? Zijn de maatregelen op hun efficiëntie geëvalueerd? Welke

Quelles initiatives supplémentaires prévoyez-vous pour lutter contre la discrimination des mères sur le marché du travail ?

Allez-vous mettre en place des parcours d'accompagnement spécifiques pour les parents solos à la recherche d'un emploi ?

M. Sevkem Temiz (PS).- Les femmes devenues mères, en couple ou au sein d'une famille monoparentale, disposent de moins de chances de décrocher un emploi aujourd'hui à Bruxelles. Ce n'est malheureusement pas un constat isolé ; une récente étude menée par Actiris et view.brussels met en lumière cette réalité particulièrement préoccupante pour notre groupe.

Comment peut-on penser qu'une condition sociale détermine votre situation professionnelle ? Ainsi, la maternité constitue dans notre Région un frein majeur, un obstacle professionnel pour les femmes, et ce davantage qu'en Flandre ou en Wallonie.

Selon cette étude, en Région bruxelloise, l'impact de la parentalité se traduit comme suit : avant l'arrivée du premier bébé, hommes et femmes affichent des taux d'emploi très proches, autour des 78 %. En revanche, celui des femmes avec enfant est de 58 % et inférieur à celui des femmes sans enfant, qui est de 77 %. L'écart est de 18 points et est bien plus important qu'en Flandre (3,9 points) et qu'en Wallonie (3,8 points).

La situation est encore pire pour les familles monoparentales. L'étude souligne ainsi que la monoparentalité agit moins comme une cause autonome d'exclusion que comme un facteur amplificateur des inégalités préexistantes ; elle a un impact négatif sur le taux d'emploi. Les parents isolés, mères comme

mogelijkheden die haalbaar zijn voor eenoudergezinnen worden onderzocht?

pères, sont plus susceptibles d'être au chômage que les parents vivant en couple.

Cela montre que les parents solos sont souvent à la recherche active d'un emploi, mais qu'ils trouvent moins facilement un emploi que les parents vivant en couple. On observe aussi que le taux de sortie vers l'emploi est sensiblement identique, de l'ordre de 55 %, pour les hommes et pour les femmes sans enfant. Dès qu'il y a des enfants, la situation change ; pour les femmes en couple, le taux de sortie chute à 35 % et à 31 % pour les mères seules.

Cette étude met également en lumière que le niveau de qualification rend difficile la conciliation de la vie privée et de l'activité professionnelle, et ce de manière plus prononcée chez les femmes issues de l'immigration et dont le diplôme n'est pas reconnu en Belgique.

Ces constats interrogent directement les politiques régionales de l'emploi, mais également leur articulation avec les politiques de formation, d'accueil de l'enfance et de lutte contre les discriminations.

Dans les parcours d'insertion socioprofessionnelle, quelles mesures spécifiques Actiris met-il en œuvre afin d'accompagner les mamans solos et, plus largement, les femmes ayant des enfants ? Disposez-vous d'une évaluation de l'efficacité de ces dispositifs, notamment de leur impact sur la durabilité du retour à l'emploi et sur la qualité des emplois choisis ou trouvés ?

Quels dispositifs adaptés aux réalités des familles monoparentales - par exemple, formations compatibles avec les contraintes familiales, horaires adaptés à la garde des enfants ou accompagnement individualisé - sont-ils à l'étude ?

L'étude d'Actiris et de view.brussels invite les responsables politiques à développer des politiques de l'emploi et de la formation qui tiennent compte des réalités de la parentalité et de la diversité des configurations familiales, et qui influencent directement la disponibilité et les parcours professionnels des parents, avec une attention particulière accordée aux familles monoparentales.

Des réformes sont-elles prévues à court ou moyen terme sur ce sujet, notamment en concertation avec la formation professionnelle et les politiques de la famille et de la petite enfance ?

Quels sont les moyens mobilisés en Région bruxelloise pour lutter contre les discriminations à l'embauche visant les femmes enceintes ou les mères de jeunes enfants ?

Combien de contrôles ou d'inspections ont-ils été réalisés au cours des dernières années en matière de discrimination liée à la grossesse ou à la situation familiale ? Combien de sanctions ont-elles été prononcées à la suite de ces contrôles ?

¹¹⁸⁵ *In het onderzoek van Actiris en view.brussels worden beleidsmakers opgeroepen om een werkgelegenheids- en opleidingsbeleid te ontwikkelen dat rekening houdt met de realiteit van het ouderschap en de diversiteit aan gezinsvormen, met bijzondere aandacht voor eenoudergezinnen. Wordt daar in samenspraak met beroepsopleidings- en gezinsinstanties werk van gemaakt?*

Hoe bestrijdt het gewest arbeidsmarktdiscriminatie, waar zwangere vrouwen of moeders van jonge kinderen zo vaak het slachtoffer van zijn? Hoeveel controles waren er de voorbije jaren? Wanneer gaat de gewestelijke arbeidsinspectie van start?

1187 **De heer Bernard Clerfayt (DéFI)** (in het Frans).- Uit de studie van Actiris blijkt dat de werkgelegenheidsgraad van personen zonder kinderen voor beide genders rond de 78% ligt, maar bij mannen met kinderen 85% en bij vrouwen met kinderen 60% bedraagt. Kinderen zorgen dus voor een sterke genderkloof.

Daarnaast is een derde van de Brusselse gezinnen een eenoudergezin, waarvan 86% alleenstaande moeders. Zij worden op de arbeidsmarkt dubbel gestraft: de werkgelegenheidsgraad van alleenstaande moeders is 54%, tegenover 59% bij alleenstaande vaders.

Ook het contrast tussen de drie gewesten is opvallend. In Vlaanderen en Wallonië bedraagt het verschil tussen vrouwen zonder kinderen en vrouwen met kinderen 4 procentpunt. In Brussel is dat 18 procentpunt.

De Hoge Raad voor de Werkgelegenheid deed in een rapport uit 2023 al gelijkaardige vaststellingen. De grootste groeimarge voor de Brusselse werkgelegenheid ligt bij vrouwen, en in het bijzonder bij vrouwen met kinderen. In het rapport werd ook gewezen op de bovengemiddelde verschillen tussen mannen en vrouwen in bepaalde subgroepen, zoals personen van niet-Europese afkomst en personen met een laag opleidingsniveau.

1189 Volgens de Hoge Raad zijn veel vrouwen van niet-Europese afkomst niet op de arbeidsmarkt actief door hun culturele achtergrond, de lage arbeidsparticipatie van vrouwen in hun land van herkomst, de gezinssamenstelling en het gebrek aan prikkels om te gaan werken.

Où en est la mise en place de l'inspection régionale du travail ?

M. Bernard Clerfayt (DéFI).- L'étude d'Actiris rappelle une situation interpellante. Alors que le taux d'emploi est presque identique chez les femmes et chez les hommes lorsqu'ils n'ont pas d'enfants, se situant autour de 78 %, avec un taux légèrement supérieur pour les femmes que pour les hommes, c'est la dégringolade quand la parentalité frappe à la porte. Le taux d'emploi des hommes en couple avec enfants grimpe à 85 % - ils se mettent donc à travailler plus. En revanche, chez les femmes en couple avec enfants, ce taux chute à 60 %. Il reste donc un gradient genré très fort quand des enfants surviennent dans un couple.

À cela s'ajoute une proportion très élevée de familles monoparentales à Bruxelles : un ménage sur trois est une famille monoparentale et, dans 86 % des cas, c'est une femme qui est à la tête de cette famille, une maman solo. Pour ces familles, c'est la double peine en matière d'emploi, puisque le taux d'emploi des mères seules est de 54 %, contre 59 % pour les papas solos. L'écart entre eux n'est pas très grand.

Le contraste entre les trois Régions est également interpellant, Mme El Arbaoui en a parlé. En Flandre et en Wallonie, la différence de taux d'emploi entre les femmes sans enfants et celles avec enfants est de quatre points. À Bruxelles, cet écart est de dix-huit points, soit plus de quatre fois plus. Il y a donc un enjeu spécifiquement bruxellois sur la parentalité, qui réduit fortement le taux d'emploi des femmes.

Et, aussi inquiétant que cela soit, il n'y a là rien de neuf. Le Conseil supérieur de l'emploi a déjà publié un rapport en 2023 sur la participation des femmes au marché de l'emploi, qui décrivait toutes ces informations que nous répercuter aujourd'hui Actiris avec des chiffres typiquement bruxellois. Puisque l'objectif est d'augmenter le taux d'emploi en Région bruxelloise, la plus grande opportunité se situe bien chez les femmes, et en particulier les femmes avec enfants. C'est bien là que nous pourrions mesurer notre capacité collective à augmenter le taux d'emploi, un objectif que tout le monde partage en Région bruxelloise.

Je reviens au rapport du Conseil supérieur de l'emploi de 2023, qui pointait des écarts de taux d'emploi entre hommes et femmes supérieurs à la moyenne pour certains sous-groupes de la population, à savoir pour les personnes d'origine extra-européenne, les personnes faiblement diplômées, ainsi que celles vivant en couple, en particulier avec enfants. Le rapport mettait ceci en exergue : « Une grande partie des femmes d'origine extra-européenne ne sont tout simplement pas présentes sur le marché du travail ».

Certains se souviendront de propos que j'ai exprimés à la radio à ce sujet, qui ont pu susciter un étonnement. Le Conseil supérieur de l'emploi confirme cependant qu'une grande partie des femmes d'origine extra-européenne ne sont pas présentes sur le marché du travail. Il avance les facteurs suivants : l'incidence culturelle, la faible participation des femmes au marché du travail

Het probleem ligt niet bij het opleidingsniveau, aangezien vrouwen over het algemeen hoger opgeleid zijn dan mannen, maar bij de kinderopvang. Perspective.brussels wijst erop dat het aanbod vooral tekortschiet in wijken waar veel moeders van niet-Europese afkomst wonen.

Welke maatregelen plant u om de tewerkstelling van moeders te stimuleren? Hoe zult u bedrijven aanmoedigen om meer vrouwen in dienst te nemen?

¹¹⁹¹ **Mevrouw Angelina Chan (MR)** (in het Frans).- *Uit het rapport van Actiris en view.brussels blijkt dat er in Brussel een veel grotere kloof bestaat tussen het aantal werkende vrouwen en het aantal werkende moeders dan in Vlaanderen en Wallonië.*

Het onderzoek wijst op arbeidsmarktdiscriminatie, een onvoldoende en te rigide aanbod van de kinderopvang, evenals problemen voor eenoudergezinnen om werk- of opleidingsuren te combineren met de gezinstaken.

Volgens de algemene beleidsverklaring zal de gewestelijke arbeidsinspectie worden versterkt. Welke initiatieven ten behoeve van moeders met jonge kinderen staan er op stapel?

Actiris heeft kinderdagverblijven voor sollicitanten of mensen die net zijn beginnen te werken, maar dit jaar zijn er maar 75 plaatsen. Hoeveel aanvragen worden door plaatsgebrek afgewezen? Hoelang is de gemiddelde wachttijd? Overweegt men een uitbreiding van het aantal plaatsen? Bespreekt u in de Cocof met collegelid Lalieux hoe de kinderopvang flexibeler georganiseerd kan worden voor werkzoekenden?

dans leur pays d'origine, la composition des familles, ainsi que l'insuffisance des incitants à l'emploi.

L'enjeu ne réside pas dans la formation, puisque le niveau de formation des femmes est plus élevé que celui des hommes. En revanche, la garde des enfants constitue le véritable défi. À ce sujet, perspective.brussels nous rappelle que l'offre de la garde d'enfants n'est pas équitablement répartie sur le territoire et que de grands déséquilibres existent, notamment au détriment de parties de la ville où les mères de famille d'origine extra-européenne sont très présentes.

Quelles actions concrètes Actiris compte-t-il mettre en œuvre ? Quels incitants comptez-vous créer pour encourager la mise à l'emploi des mamans, notamment des mères célibataires ? S'agissant de la discrimination, pensez-vous que toutes les entreprises disposent de politiques d'égalité efficaces ? Quelles mesures prenez-vous pour les encourager à engager davantage de femmes ?

Mme Angelina Chan (MR).- Nous avons lu avec attention l'étude d'Actiris et de view.brussels. Je rappelle ce que nous croyons tous : l'égalité entre les femmes et les hommes se juge aussi sur les conditions de vie de chacun, à commencer par l'emploi et le revenu qu'il procure. Malheureusement, cette égalité est encore loin d'être évidente, surtout pour les mamans solos bruxelloises. Le rapport souligne l'écart de taux d'emploi entre les mères et les autres femmes. L'écart bruxellois est sans commune mesure avec ceux enregistrés en Flandre et en Wallonie. Lorsqu'une maman solo cherche du travail, elle a moins de chances d'en trouver.

Pour le groupe MR, le travail constitue la meilleure voie vers l'émancipation, car il procure un revenu, une autonomie et une place dans la société. Cette voie doit être à la portée de tous. Nous devons donc rendre l'emploi de qualité accessible à celles qui sont confrontées à des contraintes dont d'autres sont exemptes.

Ces contraintes sont désignées dans l'étude. Il s'agit, d'abord, de la discrimination à l'embauche, ensuite, de l'accessibilité et de la flexibilité des crèches, et enfin, et de la conciliation entre les horaires de travail et de formation et l'organisation d'une famille monoparentale.

S'agissant de la discrimination à l'embauche, le gouvernement a annoncé une priorité dans sa déclaration de politique générale, à savoir un renforcement de la direction de l'inspection régionale de l'emploi (IRE). À cet égard, quelles actions visant les mères de jeunes enfants, en particulier les mamans solos, étudiez-vous actuellement ou avez-vous déjà lancées ?

Pour ce qui est des crèches, Actiris met sa Maison d'enfants à la disposition des demandeurs d'emploi accomplissant diverses démarches ou venant d'être recrutés. Néanmoins, la capacité proposée cette année s'élève seulement à 75 places. Quelle est l'ampleur de la liste d'attente pour ces maisons d'enfants ? Combien de demandes ont-elles été refusées en raison du

1193 **De heer Laurent Hublet, minister** (in het Frans).- *U kaart een belangrijk onderwerp aan.*

1195 *(verder in het Nederlands)*

Uit de recente studie van Actiris en view.brussels komt een opvallende vaststelling naar voren.

1197 *(verder in het Frans)*

Ouderschap en vooral alleenstaand ouderschap vormen inderdaad een hinderpaal op de arbeidsmarkt, waar vrouwen bovenmatig mee te maken krijgen. Als we de gelijkheid tussen mannen en vrouwen niet verbeteren, zullen we geen werkzaamheid van 70% tegen 2030 bereiken.

1199 *(verder in het Nederlands)*

Dat is een kwestie van sociale rechtvaardigheid en waardigheid voor de ouders, en met name voor vrouwen, maar het is ook een economische noodzaak voor het gewest.

1201 *(verder in het Frans)*

In de drie gewesten zijn er veel meer werkende vrouwen zonder kinderen dan met, al is de kloof in Brussel, met 18,5 procentpunt, veel groter dan in Vlaanderen en Wallonië.

1203 *(verder in het Nederlands)*

Dat verschil is in de eerste plaats te verklaren door de bevolkingssamenstelling, zoals u terecht opmerkte, mijnheer Clerfayt: in ons gewest wonen meer laaggeschoolde vrouwen met een migratieachtergrond die geen netwerk van naaste familieleden hebben. In sommige wijken maken eenoudergezinnen meer dan 40% van de huishoudens uit.

manque de places ? Quel est le délai d'attente moyen ? Quels projets d'extension sont-ils actuellement à l'étude ?

Enfin, quelle coordination avez-vous engagée avec Karine Lalieux, membre du Collège de la Cocof chargée des crèches, afin de rendre les places en crèche flexibles et accessibles aux parents cherchant un emploi, en particulier les mamans solos ?

M. Laurent Hublet, ministre.- Ce sujet est effectivement très important.

(poursuivant en néerlandais)

Le constat dressé par Actiris et view.brussels est saisissant.

(poursuivant en français)

À Bruxelles, comme vous l'avez souligné, la parentalité, et tout particulièrement la monoparentalité, constitue un frein majeur à l'accès et au maintien dans l'emploi. Cette réalité touche de manière disproportionnée les femmes.

Soyons clairs : nous n'atteindrons pas notre objectif d'un taux d'emploi de 70 % d'ici à 2030 à Bruxelles sans agir directement sur l'équité de genre et sur les obstacles spécifiques rencontrés par les mères et les parents solos.

(poursuivant en néerlandais)

C'est une question d'équité et de dignité, mais aussi une nécessité économique pour la Région.

(poursuivant en français)

Je voudrais reprendre les chiffres évoqués, car ils sont interpellants. Dans les trois Régions, le constat est le même : le taux d'emploi des femmes sans enfants est nettement plus élevé que celui des femmes avec enfants. Cependant, les écarts entre ces taux d'emploi varient énormément entre les Régions. À Bruxelles, l'écart entre le taux d'emploi des femmes avec enfants et celui des femmes sans enfants atteint 18,5 %, alors qu'il avoisine les 4 % en Flandre et en Wallonie. Comme M. Clerfayt l'a dit, ce chiffre est colossal et frôle donc les 20 % ! Autrement dit, il s'agit d'un problème particulièrement important à Bruxelles.

(poursuivant en néerlandais)

La cause en est surtout démographique : notre Région compte davantage de femmes non qualifiées issues de l'immigration, sans proches. Dans certains quartiers, plus de 40 % des ménages sont des familles monoparentales.

1205

(verder in het Frans)

Er is dus minder intra- en interfamiliale solidariteit in die wijken.

Het verschil is ook toe te schrijven aan een gesegmenteerde arbeidsmarkt en een groot tekort aan kinderopvang, dat volgens onderzoek het sterkst is in buurten met veel alleenstaande moeders. Voeg daar nog de intersectionele discriminatie op de Brusselse arbeidsmarkt aan toe.

Om daar wat aan te doen zetten we in de eerste plaats in op begeleiding op maat en het wegwerken van materiële obstakels. Actiris stuurt alleenstaande moeders nu al richting knelpuntberoepen en zal dat blijven doen.

Er zijn ook al een aantal maatregelen getroffen rond tijdelijke kinderopvang voor wie aan het werk gaat, dankzij een netwerk van partner-kinderdagverblijven. De kinderopvang van Actiris heeft vijf vestigingen met 250 plaatsen en is vooral geschikt wanneer flexibiliteit en noodopvang aan de orde zijn. Voor zover ik weet, is daar momenteel geen wachtlijst.

Het gewest geeft de gemeenschappen aanzienlijke steun om kinderopvangplaatsen te creëren. Zo werken er 606 door het gewest gesubsidieerde contractuelen in de kinderopvang. We gaan na of ze het gepaste antwoord op de behoeften bieden en sturen zo nodig bij.

(poursuivant en français)

Par conséquent, les structures de solidarité intrafamiliale et interfamiliale sont nettement moins disponibles dans ces zones qu'ailleurs dans le pays.

Ces différences s'expliquent aussi par un marché du travail segmenté et par une pénurie marquée de places en crèche. Vous avez probablement vu l'étude dont la RTBF s'est fait l'écho dernièrement, qui montrait que la pénurie de places en crèche à Bruxelles est particulièrement concentrée dans les zones où les mamans solos sont les plus nombreuses. C'est la réalité aujourd'hui. S'y ajoutent les problématiques de discrimination intersectionnelle, encore trop importantes sur le marché du travail bruxellois.

Face à ce constat, nous devons agir avec méthode et pragmatisme. Ma réponse s'appuie sur trois piliers majeurs.

Le premier pilier est l'accompagnement sur mesure et la levée des freins matériels. Nous allons renforcer l'accompagnement individuel par Actiris, notamment à travers le bilan de compétences et le mentorat, afin de l'adapter aux réalités quotidiennes des chercheuses d'emploi : proximité géographique, soutien adapté au parcours des personnes, formations qualifiantes et conciliation des temps de vie. Actiris oriente déjà les mères isolées vers des secteurs porteurs ou des métiers en pénurie, et nous devons continuer dans cette voie.

Nous devons par ailleurs nous saisir de la problématique de la garde d'enfants qui est, effectivement, le premier obstacle à l'insertion professionnelle. Certaines mesures sont déjà mises en œuvre pour offrir une solution ponctuelle lors de situations d'insertion professionnelle. Ainsi, il existe un réseau de structures d'accueil partenaires, avec huit partenaires sur dix sites, qui sont réservées aux parents chercheurs d'emploi, en formation d'au moins un mois, pour éviter les ruptures de parcours.

La Maison d'enfants d'Actiris, quant à elle, offre 250 places réparties sur cinq sites. Elle répond principalement à des besoins de flexibilité et d'accueil en urgence, notamment pour permettre de se rendre à un entretien d'embauche. Le tarif appliqué est celui de l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE). D'après les informations dont je dispose, ce dispositif ne connaît actuellement pas de liste d'attente. Le principal défi réside dès lors dans la communication et l'information à destination des publics concernés, afin de mieux faire connaître ces dispositifs et de faciliter leur accès.

S'agissant du nombre de places disponibles en crèche, je suis en contact avec la secrétaire d'État Karine Lalieux pour la Cocof, et avec la ministre Valérie Lesrenier, pour la Communauté française. Je tiens à rappeler que la Région soutient de manière importante la création de places en crèche par le biais des Communautés.

¹²⁰⁷ *Het is zeker niet de bedoeling om het aantal gesubsidieerde contractuelen te verminderen, maar we kunnen bekijken of we het gesubsidieerde aanbod niet beter moeten afstemmen op de behoeften van alleenstaande moeders.*

¹²⁰⁹ *(verder in het Nederlands)*

De tweede pijler is de strijd tegen discriminatie en de noodzakelijke inzet van de werkgevers daarbij. Gelijke behandeling vereist bewustwording van de bedrijven. Via de dienst Diversiteit van Actiris begeleiden we werkgevers bij het opstellen van diversiteitsplannen en maken we hen bewust van de wetgeving inzake antidiscriminatie, die met name de gezinssituatie betreft. Dat gebeurt door middel van aangepaste werkorganisatie, het aanpassen van vergadertijden, het bevorderen van omkaderde flexibiliteit en het analyseren van de genderimpact om stereotypen bij aanwerving en loopbaanontwikkeling uit de wereld te helpen.

¹²¹¹ *(verder in het Frans)*

Actiris en zijn partners leveren uitstekend werk, dat absoluut voortgezet moet worden.

¹²¹³ *(verder in het Nederlands)*

Sinds de oprichting van de dienst Diversiteit hebben meer dan 390 organisaties zich ingezet voor verschillende acties op dit gebied, waaronder meer dan 350 privébedrijven. We zijn er dus volop mee bezig.

¹²¹⁵ *(verder in het Frans)*

De Gewestelijke Werkgelegenheidsinspectie sloot in 2025 negentien dossiers over arbeidsmarktdiscriminatie, waarvan geen enkel over zwangers- of moederschapsdiscriminatie. Een kanttekening daarbij is dat minder dan de helft van de gevallen die aan de arbeidsinspectie worden voorgelegd, daadwerkelijk onder haar bevoegdheid vallen.

Récemment, lors de nos débats sur les agents contractuels subventionnés (ACS), vous avez pu constater que, sur l'ensemble des postes ACS financés par la Région, 606 sont affectés au secteur de l'accueil de la petite enfance. La Région bruxelloise consacre donc des moyens importants à ce secteur. C'est aussi la raison pour laquelle nous assurons un suivi du dispositif ACS, afin d'évaluer la répartition de ces postes, de vérifier qu'ils répondent au mieux aux besoins du terrain et, le cas échéant, d'en faire évoluer l'affectation.

Je le répète : la question n'est certainement pas de diminuer le nombre de postes ACS, et encore moins dans le secteur de la petite enfance, où les besoins sont particulièrement importants. Mais nous pouvons voir s'il n'y a pas lieu de rapprocher l'offre que nous subsidions de la demande dont vous parlez : les mamans solos, dont le taux d'activité est inférieur de 18 % à celui des femmes sans enfants.

(poursuivant en néerlandais)

Le deuxième pilier est la lutte contre la discrimination et l'implication des employeurs. Nous accompagnons les employeurs dans cette matière par le biais du service diversité d'Actiris.

(poursuivant en français)

En l'occurrence, je tiens à saluer le travail effectué par Actiris et ses partenaires - que nous avons encore rencontrés avec d'autres membres du gouvernement la semaine passée -, travail que nous devons poursuivre pour continuer à lutter contre ces freins à l'embauche et ces questions de diversité sur le lieu de travail.

(poursuivant en néerlandais)

Depuis sa création, le service diversité a accompagné plus de 390 organisations, dont plus de 350 entreprises privées.

(poursuivant en français)

En ce qui concerne les contrôles réalisés par la direction de l'inspection régionale de l'emploi (IRE), dix-neuf dossiers concernant des discriminations à l'embauche ont été clôturés en 2025, dont neuf ont fait l'objet d'une enquête. Aucun des dossiers portés à la connaissance de l'IRE ne concernait le critère de la grossesse ou de la maternité, ce qui est plutôt rassurant. Cependant, il s'agit de mettre ces données en contexte :

Ik besef ook dat te weinig Brusselaars weten dat ze een beroep kunnen doen op de werkgelegenheidsinspectie.

Een derde aandachtspunt zijn meervoudig kwetsbare doelgroepen, meer bepaald laaggeschoolden en ouders die het moeilijkst hebben op de arbeidsmarkt. Door de combinatie van steun aan gezinnen, partnerschappen met bedrijven, samenwerking met de gemeenschappen en gewestelijke begeleiding zorgen we ervoor dat gezinsleven en een boeiende baan kunnen samengaan.

¹²¹⁷ **De heer Fabian Maingain (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Uw bedoelingen zijn goed, maar ik zie weinig echte maatregelen. U zegt dat u in nauw contact staat met minister Lescrenier. We vragen haar geregeld in de Federatie Wallonië-Brussel wat ze doet om nieuwe plaatsen te creëren.*

(Opmerkingen van de heer Clerfayt)

Het aantal plaatsen blijft dalen en de kosten stijgen. Op die manier nemen we de belemmeringen voor alleenstaande ouders niet weg. Ik hoop dat de regering uw voorstel over de gesco's aanvaardt, maar er moet nog meer gebeuren. U moet zo snel mogelijk werk maken van een echt werkgelegenheids- en opleidingsplan dat rekening houdt met alleenstaande ouders.

¹²²¹ **Mevrouw Najima El Arbaoui (Team Fouad Ahidar)**.- *Ik heb nog een aantal opmerkingen over uw drie pijlers. Ik denk niet dat u als man de noden kent van een alleenstaande moeder die gaat werken. Aangezien ik zelf een alleenstaande moeder ben, spreek*

en pratique, moins de la moitié des cas de discrimination à l'embauche signalés à l'IRE relèvent de sa compétence légale.

Je suis également conscient que trop peu de Bruxellois connaissent la possibilité de saisir l'IRE et les autres institutions compétentes. Là aussi, un travail d'information et de communication doit donc être mené.

Le troisième pilier consiste à porter une attention renforcée aux publics qui cumulent différents facteurs de vulnérabilité, en particulier les personnes peu qualifiées et les parents les plus éloignés du marché de l'emploi. C'est un des chantiers prioritaires de la réforme que nous menons avec Actiris depuis le 16 février dernier. J'entends votre appel et je peux vous assurer que le travail se poursuit pour articuler l'ensemble des leviers en vue d'apporter une réponse structurelle aux défis identifiés.

Je suis convaincu que c'est en combinant le soutien aux familles, le partenariat avec les entreprises, la coopération avec les communautés et un accompagnement régional via des dispositifs adéquats que nous permettrons aux parents bruxellois, et en particulier à chaque maman solo, de concilier dignement une vie familiale et une vie professionnelle épanouissantes.

M. Fabian Maingain (indépendant).- J'entends vos bonnes intentions - mieux accompagner, lever les freins matériels, lutter contre la discrimination - mais je vois peu d'actions prévues, planifiées, concrètes. Vous dites être en contact rapproché avec la ministre Lescrenier. Moi aussi, je la vois tous les dix jours à la Fédération Wallonie-Bruxelles ! Et chaque fois, nous lui demandons ce qu'elle a fait pour ouvrir de nouvelles places.

(Remarques de M. Clerfayt)

C'est toujours très amical, mais concrètement, on augmente les coûts et on réduit le nombre de places. Cela ne permettra pas de lever les freins matériels pour les parents solos ! J'entends ce que vous dites sur les ACS, mais on verra si vous êtes suivi par le gouvernement. Je l'espère. Mais il faudra faire plus, sinon, dans quatre ans, vous aurez le même bilan et certainement pas un taux d'emploi de 70 % pour les familles monoparentales.

Dans le catalogue de Bruxelles Formation, seules 10 % des formations ont lieu en ligne. Toutes les autres ont des horaires quasiment incompatibles avec la vie de famille : les cours du soir débutent à 18h, ce qui est peu pratique, tandis que les cours du jour empêchent de déposer ou de reprendre les enfants à l'école. C'est là qu'il faut réfléchir à un statut particulier. Notre demande est récurrente : que vous arriviez, le plus rapidement possible, à un vrai plan d'emploi et de formation, avec des mesures concrètes, notamment sur la question de la monoparentalité.

Mme Najima El Arbaoui (Team Fouad Ahidar) (en néerlandais).- *En tant qu'homme, vous n'avez peut-être pas conscience des problèmes que rencontrent les mères célibataires.*

ik uit ervaring. Ook van andere vrouwen hoor ik dat ze echt met een probleem zitten.

Ten eerste begint de kinderopvang veel te laat. Een alleenstaande moeder wil echt een openingsuur dat haar voldoende tijd geeft om haar kind af te zetten en daarna naar haar werk te gaan. Voor dat probleem moet zo snel mogelijk een oplossing komen. Zonder kinderopvang kan een alleenstaande moeder niet gaan werken en zijn alle andere oplossingen irrelevant.

In verband met de individuele opvolging van Actiris spreekt u over knelpuntberoepen. Welnu, dat zijn niet voor niets knelpuntberoepen. De werktijden beginnen meestal op een uur waarop een alleenstaande moeder niet kan gaan werken. Voor hen is uw eerste pijler dus mogelijk niet van toepassing.

Wat de strijd tegen discriminatie samen met werkgevers betreft, zegt u dat er 399 organisaties hebben deelgenomen, waaronder 350 privébedrijven. Krijgen die bedrijven een label, subsidie of award omdat ze kansen geven aan mensen die normaal gezien die kansen niet krijgen? Bent u dan ook van plan om te evalueren hoe hun personeelsafdeling en hun organisatie er vandaag uitziet en na een jaar te analyseren of hun situatie veranderd is? Zult u controleren of ze meer alleenstaande moeders en meer vrouwen in dienst hebben genomen? Als er geen opvolging achteraf is, valt ook de tweede pijler weg.

U maakt veel beloften en zegt dat u veel zult ondernemen, maar ik zie geen resultaat. Dat vind ik erg jammer, want we moeten een oplossing zoeken. Anders zal de werkgelegenheidsgraad bij alleenstaande en andere moeders niet verbeteren.

¹²²³ **De heer Sevket Temiz (PS)** (in het Frans).- *Er zijn drie prioritaire aspecten: de afstemming van de opleidingsuren op de gezinsverplichtingen en opvangmogelijkheden, de bestrijding van discriminatie bij aanwerving en de evaluatie van de jobkwaliteit.*

¹²²⁵ **De heer Bernard Clerfayt (DéFI)** (in het Frans).- *U kent het probleem en de oplossingen, maar welke maatregelen zult u precies nemen?*

Om de werkgelegenheidsgraad te verhogen moeten we wissen in de grootste vijver, namelijk die van de vrouwen van niet-Europese afkomst. Hun culturele achtergrond speelt een rol, maar goede kinderopvang kan wel degelijk het verschil maken. Hoe kunnen we die goedkoper en efficiënter maken? Een tweede uitdaging is opleiding, maar kinderopvang blijft de essentie.

Tout d'abord, les horaires des structures d'accueil doivent leur permettre de déposer leurs enfants avant d'aller au travail. Ensuite, les métiers en pénurie ont souvent des horaires difficilement compatibles avec leur situation. Pour elles, votre premier pilier n'est donc peut-être pas applicable.

Dans le cadre de la lutte contre la discrimination, les entreprises les plus ouvertes bénéficient-elles d'une forme de reconnaissance ? Envisagez-vous d'évaluer leur évolution ? Si vous ne vérifiez pas si elles ont embauché davantage de mères célibataires et de femmes, le deuxième pilier échouera aussi.

Vous faites beaucoup de promesses, mais je ne vois aucun résultat. Il faut absolument améliorer le taux d'emploi des mères, notamment célibataires !

M. Sevket Temiz (PS).- Vous admettez vous-même que 18,5 %, c'est particulièrement interpellant et inquiétant.

J'aimerais par ailleurs attirer votre attention sur trois points : la nécessité, pour Actiris, de proposer des horaires de formation adaptés aux contraintes familiales et des solutions d'accueil, la lutte contre les discriminations à l'embauche, et enfin, l'évaluation de la qualité de l'emploi.

Je prends acte des mesures que vous avez énoncées. Nous serons attentifs au suivi de ce dossier.

M. Bernard Clerfayt (DéFI).- Monsieur le Ministre, je vous remercie pour votre réponse, qui montre que vous êtes bien conscient du phénomène, puisque vous l'avez complètement décrit. Vous êtes également conscient des solutions qu'il faut y apporter. La grande question sera donc la suivante : quelles solutions pourrez-vous concrétiser ?

Vous l'avez bien dit : pour augmenter le taux d'emploi, il faut regarder la plus grande réserve de main-d'œuvre que nous avons à Bruxelles, à savoir les femmes d'origine extra-européenne qui, pour l'instant, ne participent pas au marché du travail. Dès lors, il faut déterminer les leviers dont nous disposons pour qu'elles y participent.

1227 **Mevrouw Angelina Chan (MR)** (in het Frans).- *Dat er geen wachtlijst is voor de kinderdagverblijven van Actiris, wijst op een gebrekkige communicatie. U moet de regeling beter bekendmaken bij eenoudergezinnen.*

Volgens de website van Actiris is het kinderdagverblijf in Ukkel gesloten. Ook daarover moet beter worden gecommuniceerd.

- De incidenten zijn gesloten.

1231 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW LOUBNA AZGHOUD**

1231 **aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,**

1231 **betreffende de transparantie van het begrotingstraject van Actiris en verduidelijking over de bezuiniging van 28 in plaats van 40 miljoen euro.**

1233 **Mevrouw Loubna Azghoud (MR)** (in het Frans).- *Met de goedkeuring van de begroting voor 2026 koos het parlement ervoor om de gewestfinanciën op orde te krijgen zonder de beleidsprioriteiten los te laten. In dat kader moest Actiris een aanzienlijke inspanning leveren.*

Ondertussen heeft de regering beslist om de oorspronkelijk geplande besparing van 40 miljoen euro in het werkgelegenheidsbeleid terug te brengen naar 28 miljoen euro. Op die manier kunnen inschakelingsmaatregelen voor jongeren en steun aan organisaties die werken rond inschakeling worden behouden.

Kunt u de aanpassing van 40 naar 28 miljoen euro gedetailleerd toelichten? Kunt u per categorie aangeven voor welke

L'une des clés réside dans le modèle culturel, soyons clairs, mais également dans les crèches, sur lesquelles nous n'avons pas vraiment de moyen d'agir. Il convient néanmoins de se demander si l'on peut faire mieux dans ce domaine, car ce problème ne date pas d'hier et il ne suffira pas d'une attention ou d'un bon contact pour le résoudre ; c'est aussi un problème budgétaire et financier. Il faut savoir ce que l'on peut faire pour les crèches et si l'on peut organiser des crèches à moindre coût qu'aujourd'hui, car le coût budgétaire est énorme.

Le second enjeu, c'est la formation, mais il est moins important que le premier. La vraie clé, ce sont les crèches.

Mme Angelina Chan (MR).- Je suis surprise d'entendre qu'il n'y a pas de liste d'attente dans les maisons d'enfants d'Actiris. Ce n'est paradoxalement pas une bonne chose.

Comme vous l'avez rappelé, il s'agit d'un enjeu de communication, car toutes les mamans solos - et les familles monoparentales en général - ne connaissent pas ce dispositif. Je vous encourage donc à faire le nécessaire pour faire connaître son existence.

Le site web d'Actiris signale en outre qu'une de ces maisons est fermée, à Uccle. Si c'est correct, il faudrait également mieux communiquer à ce sujet.

- Les incidents sont clos.

QUESTION ORALE DE MME LOUBNA AZGHOUD

à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,

concernant la lisibilité de la trajectoire budgétaire d'Actiris et la clarification de l'effort de 40 à 28 millions d'euros.

Mme Loubna Azghoud (MR).- Cette question date déjà d'il y a quelques mois.

Lors du vote du budget 2026, la majorité du Parlement a assumé un choix clair : rompre avec une logique d'empilement des dépenses peu lisibles pour remettre de la cohérence, de la soutenabilité et de la crédibilité dans les finances régionales, tout en préservant les politiques prioritaires pour les Bruxellois. Dans ce cadre, des efforts significatifs étaient annoncés sur les politiques d'emploi, notamment via Actiris, dans une logique de meilleure efficacité des moyens.

Depuis lors, un nouvel accord est intervenu au sein du gouvernement. Il a été indiqué publiquement que l'effort initialement envisagé à hauteur de 40 millions d'euros sur les budgets de la politique de l'emploi serait ramené à environ 28 millions d'euros en 2026. Cette réduction de l'effort est présentée

maatregelen de besparing behouden blijft en voor welke ze beperkt wordt?

Hoe past dat alles in het globale begrotingstraject van 289 miljoen euro? Kunt u garanderen dat het verschil van 12 miljoen euro niet tot een wijziging van het begrotingstraject zal leiden?

comme le résultat d'affinements destinés à préserver certains dispositifs jugés essentiels, en particulier des mesures de mise à l'emploi pour les jeunes, des soutiens au secteur associatif actif dans l'insertion, ainsi que des moyens en faveur des partenaires d'Actiris qui accompagnent les chercheurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail.

Il nous paraît essentiel de disposer d'une mise en perspective transparente entre le cadre budgétaire voté et l'accord du gouvernement intervenu ensuite.

Dès lors, pouvez-vous expliquer concrètement comment se traduit la décision de ramener l'effort de 40 à environ 28 millions d'euros en 2026, et quelle enveloppe ou mesure précise est concernée ?

Par ailleurs, pouvez-vous présenter une ventilation synthétique de ces 28 millions d'euros par grande catégorie, en indiquant où l'effort budgétaire est maintenu et où il a été réduit ?

Enfin, comment ce déplacement d'une partie de l'effort vers les fonctions d'appui des services publics s'inscrit-il dans la trajectoire globale des 289 millions d'euros ? Quelle est la part désormais portée par ces fonctions plutôt que par les politiques d'emploi ? Pouvez-vous nous garantir que les 12 millions d'euros de différence entre ce qui a été voté au Parlement et ce qui a été décidé par la suite au gouvernement seront bien trouvés et ne constitueront pas un changement de trajectoire budgétaire ?

¹²³⁵ **De heer Laurent Hublet, minister** (in het Frans).- De regering heeft het goedgekeurde begrotingstraject nooit ter discussie gesteld, aangezien het noodzakelijk is om opnieuw begrotingsmarge te creëren en zo de duurzaamheid van het beleid te garanderen.

Aanvankelijk was voor 2026 een besparing van 40 miljoen euro op het budget van Actiris in de begroting opgenomen. Bij de daaropvolgende besprekingen werd de manier waarop die inspanning moet worden uitgevoerd, verder verfijnd.

Toen deze regering aantrad, waren nog niet alle maatregelen volledig uitgewerkt. In een eerste nota was er sprake van 34,1 miljoen euro besparingen op korte termijn. Voor een bijkomend bedrag van 5,9 miljoen euro was verdere verduidelijking nodig.

Vervolgens besliste de regering dat een aantal inschakelingsmaatregelen behouden moesten blijven, wat ertoe leidde dat de rechtstreekse besparingen bij Actiris voor 2026 tot 28,15 miljoen euro werden beperkt.

De schrapping van de Activapremie moet 12 miljoen euro opleveren en die van de verminderde RSZ-bijdrage voor oudere werknemers 6 miljoen euro. Ten slotte moet Actiris 3,6 miljoen euro besparen op zijn partnerschappen. Dat betekent echter niet dat er zomaar 12 miljoen euro uit het begrotingstraject verdwijnt.

M. Laurent Hublet, ministre.- Votre question me permet de remettre en perspective les décisions prises par le gouvernement concernant Actiris et, plus largement, la politique de l'emploi. Je voudrais d'abord vous rassurer : nous travaillons dur sur cette matière.

Le gouvernement n'a jamais remis en cause la trajectoire budgétaire arrêtée lors du conclave. Cette trajectoire répond à une exigence de responsabilité vis-à-vis des finances régionales et à la nécessité de restaurer progressivement nos marges de manœuvre budgétaires afin de garantir la pérennité de nos politiques publiques.

Dans ce cadre, un effort de 40 millions d'euros avait effectivement été intégré au budget initial 2026 d'Actiris. Cet effort a été inscrit dans le budget voté par le Parlement, conformément aux décisions prises lors du conclave. Les discussions qui ont suivi ont permis d'affiner la manière dont cet effort doit être - et est mis - en œuvre pour le moment.

Lorsque le nouveau gouvernement est entré en fonction, il a dû élaborer dans un délai extrêmement court un budget initial devant être adopté avant la fin du mois de mars pour assurer la continuité des services publics. Toutes les mesures permettant d'atteindre cet objectif n'étaient pas encore traduites opérationnellement. Dans ce contexte, une première note identifiait 34,1 millions d'euros d'économies concrètement activables à court terme, tandis qu'un montant complémentaire de 5,9 millions d'euros devait encore être objectivé et précisé.

¹²³⁷ *Dat bedrag komt uit de overstap van een deel van het ondersteunend personeel van Actiris naar atlas.brussels, waar die medewerkers ook voor andere overheidsdiensten zullen werken.*

De afgesproken begrotingsinspanning blijft dan ook behouden, al wordt de besparing op een andere manier bereikt. De regering wil immers dat alle overheidsdiensten een inspanning leveren door te moderniseren. De overplaatsing van ongeveer 130 medewerkers van Actiris past in dat kader. Door die aanpassing in overleg met Actiris door te voeren, kunnen we belangrijke werkgelegenheidsmaatregelen behouden.

Voorts vormen de inspanningen voor 2026 slechts een eerste stap. We moeten blijven streven naar een evenwicht tussen onze verantwoordelijkheid op begrotingsniveau, een doeltreffend beleid en het behoud of zelfs de uitbreiding van de belangrijkste opdrachten van Actiris.

J'en profite pour vous préciser que c'est Sophie Heuskin qui pilote tout cela de main de maître depuis le mois de février.

Ensuite, le gouvernement a estimé qu'il était pertinent de préserver un certain nombre de dispositifs jugés prioritaires, notamment ceux qui concernent l'accompagnement vers l'emploi, les jeunes, ainsi que les publics les plus éloignés du marché du travail. Dans ce contexte, l'effort directement porté par les politiques d'emploi d'Actiris a été ramené à 28,15 millions d'euros pour l'exercice 2026.

Ces 28 millions d'euros d'économies en 2026 sont principalement répartis entre l'abrogation du système actuel Activa - 12 millions d'euros -, l'abrogation du dispositif de réduction ONSS travailleurs âgés - 6 millions d'euros - et un effort de 3,6 millions d'euros sur les partenariats. Pour autant, cela ne signifie pas qu'un montant de près de 12 millions d'euros disparaît par magie de la trajectoire budgétaire.

Ce différentiel est repris dans le cadre d'un transfert d'une partie des membres du personnel des services de support d'Actiris (ressources humaines, informatique et facilities) vers atlas.brussels (pilier 1 de l'administration). Concrètement, il s'agit de travaux de mutualisation des fonctions de support, de rationalisation des dépenses en ressources humaines, en informatique et en consultance, ainsi que d'autres mesures de modernisation administrative pilotées par le ministre du Budget et de la Fonction publique.

L'effort budgétaire global décidé par le conclave est donc maintenu. Cependant, le choix adopté ne porte pas sur l'objectif d'assainissement budgétaire poursuivi, mais sur les leviers mobilisés pour l'atteindre. En effet, au lieu d'activer uniquement les leviers d'accompagnement et de retour à l'emploi de ces dispositifs, nous avons transféré 12 millions d'euros vers les services sans contact direct avec la population (back-office) et la gestion de l'appareil d'état d'Actiris et - comme nous sommes dans un contexte de mutualisation - d'autres organisations.

Cette approche correspond à la volonté du gouvernement de responsabiliser l'ensemble des administrations et organismes régionaux. L'assainissement des finances publiques ne peut pas reposer uniquement sur les politiques opérationnelles, et certainement pas dans le cadre des politiques de l'emploi. Il doit également passer par une modernisation de l'organisation de l'administration elle-même.

À cet égard, quelque 130 collaborateurs d'Actiris intégreront le pilier 1 de l'administration. Ce n'est pas comme si nous ne menions aucune réforme. Près de 10 % du personnel affecté à des fonctions de support passera donc au pilier 1 afin de mutualiser l'appui apporté avec d'autres organisations.

En menant cette transformation en bonne entente avec l'administration, nous préservons d'importants dispositifs de mise à l'emploi.

1239 **Mevrouw Loubna Azghoud (MR)** (in het Frans).- Ik begrijp welke begrotingsinspanningen er nodig zijn. Uit een studie van Actiris blijkt dat bijna 50% van de personen die hun werkloosheidsuitkering verliezen, bij het OCMW terecht komt. Uiteraard zien we die groep liever aan het werk gaan. Actiris moet dan ook werk maken van hun activering, in het bijzonder van de 25% hoger geschoolden onder de 44.000 getroffen.

De besparingen lijken me voldoende gespreid om niet te hoeven raken aan de begeleiding en activering van werkzoekenden.

1239 **De heer Laurent Hublet, minister** (in het Frans).- De samenwerking tussen Actiris en de OCMW's wordt tegen 2027 herzien. Uiteraard geef ik daar voorrang aan.

- Het incident is gesloten.

1245 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ANGELINA CHAN**

1245 **aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,**

1245 **betreffende de Brusselse horeca als prioritaire sector.**

1247 **Mevrouw Angelina Chan (MR)** (in het Frans).- Op 19 maart verklaarde u uitdrukkelijk dat de horecasector voor u een beleidsprioriteit vormt. Die sector kent immers moeilijke tijden en laat drie keer meer faillissementen optekenen dan te verwachten valt op basis van zijn aandeel in de gewestelijke economie.

Welke concrete initiatieven hebt u sinds uw aantreden genomen ten gunste van de horecasector? Plant u maatregelen om de administratieve rompslomp te verminderen?

L'année 2026 constitue une première étape, mais comme vous le savez, les efforts à réaliser ne s'arrêtent pas à cet exercice budgétaire. C'est cet équilibre entre responsabilité budgétaire, efficacité des politiques publiques et préservation, voire amplification, des missions essentielles d'Actiris que nous poursuivons aujourd'hui.

Mme Loubna Azghoud (MR).- Bien entendu, je comprends notre trajectoire budgétaire et les efforts auxquels vous et nous devons consentir. Selon une étude d'Actiris, près de 50 % des personnes qui ont été exclues du système de chômage ont basculé vers le CPAS. Pour nos deux partis, l'objectif de la réforme du chômage est d'activer ces personnes et pas de les envoyer au CPAS.

Je ne remets pas en cause votre travail, mais Actiris doit progresser. Je comprends que le directeur général n'a pas encore été désigné et que cette période est difficile. Il n'empêche qu'il est urgent que les personnes exclues du chômage soient accompagnées. Sur 44.000 personnes, 25 % ont un diplôme d'étude supérieures, celles-ci sont dès lors plus facilement « activables ». Les efforts actuels doivent donc être concentrés sur ces personnes. Les restrictions budgétaires me semblent suffisamment bien réparties pour ne pas toucher au pôle de l'accompagnement et renforcer l'activation des chômeurs.

M. Laurent Hublet, ministre.- J'en suis bien conscient. Il y a deux semaines, j'ai rencontré la Fédération des CPAS bruxellois. Je vous confirme que nous entamons un travail de renégociation du cadre de partenariat entre Actiris et les CPAS. Ce cadre de partenariat doit rentrer en application en 2027. Je dois revoir la Fédération le 5 octobre prochain. Ce travail est évidemment prioritaire.

- L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE MME ANGELINA CHAN

à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,

concernant la priorité accordée au secteur horeca bruxellois.

Mme Angelina Chan (MR).- Le président de la Fédération horeca Bruxelles, M. Matthieu Léonard, a indiqué il y a quelques mois que vous considériez le secteur horeca comme un secteur prioritaire de votre politique, au même titre que la construction. Cette orientation a été confirmée publiquement le 19 mars 2026, à l'issue d'un déjeuner de travail dans un restaurant à la Bourse, où vous avez explicitement déclaré que l'horeca est une priorité.

Cette priorité politique est d'autant plus opportune que le secteur traverse une période difficile. En effet, la Région bruxelloise a enregistré 2.208 faillites en 2025, soit une hausse de 13,2 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, l'horeca est un des secteurs les plus touchés par les défaillances, eu égard à son poids

Is uw beleid erop gericht de begeleidingsmaatregelen die via Actiris of hub.brussels worden aangeboden, beter op de noden van de horeca af te stemmen?

Wat is het tijdschema en wat zijn de doelstellingen van uw maatregelen?

dans le tissu des PME régionales ; son taux de faillites est trois fois supérieur à son poids économique réel.

Pourtant, ce secteur constitue un vecteur essentiel d'emploi pour des profils peu qualifiés, ce qui en fait un levier direct pour atteindre le taux d'emploi visé par le gouvernement bruxellois.

Confirmez-vous que vous considérez le secteur horeca bruxellois comme un axe prioritaire de votre politique ?

Quels chantiers concrets avez-vous entamés depuis votre prise de fonction pour traduire cette priorité politique en réalité ?

La complexité administrative ayant été identifiée à de nombreuses reprises comme un obstacle majeur par le secteur, des mesures de simplification administrative sont-elles envisagées ?

En outre, ces chantiers visent-ils une meilleure adaptation des dispositifs d'accompagnement des porteurs de projet, via Actiris ou hub.brussels, à la réalité du secteur ?

Quel est le calendrier de mise en œuvre de ces mesures et quels objectifs visez-vous ?

De heer Laurent Hublet, minister (in het Frans).- *De horecasector is niet alleen belangrijk voor de gewestelijke economie, maar ook voor de aantrekkelijkheid van het gewest. De 7.000 Brusselse horecazaken zijn goed voor bijna 30.000 lokale jobs en bieden veel jonge werknemers een ideale toegangspoort tot de arbeidsmarkt, al dan niet via studentenjobs of contracten van bepaalde duur.*

De sector staat echter onder druk. Tijdens mijn gesprekken met horeca-uitbaters kwamen naast de kostprijs van voedingsmiddelen, de huurprijzen, de hoge arbeidskosten en de administratieve rompslomp, ook de energieprijzen uitdrukkelijk ter sprake. De kwetsbaarheid van de sector blijkt uit het hoge aantal faillissementen.

Daarom werken wij in het kader van het Brussels All.In-programma aan een Oxygenplan, waarin de nadruk wordt gelegd op administratieve vereenvoudiging en de begeleiding van kmo's, in het bijzonder in de horecasector. We bespreken momenteel binnen de regering de feedback van de sociale partners op dat plan.

M. Laurent Hublet, ministre.- Madame la Députée, j'ai effectivement rencontré Matthieu Léonard à la Bourse au mois de mars. Je peux même vous dire que je l'ai vu chez My Tannour, qui est une formidable réussite entrepreneuriale. L'entrepreneur lui-même m'a beaucoup impressionné.

Vous m'interrogez sur la place du secteur horeca. Comme vous l'avez vu dans la feuille de route « Brussels All.In », l'horeca est un secteur extrêmement important pour une capitale comme Bruxelles. Il fait partie de notre tissu d'industries récréatives et culturelles et de toute l'offre que nous avons dans cette ville. C'est un secteur important pour l'économie, mais aussi pour l'attractivité de Bruxelles en général. Ensemble, les 7.000 établissements horeca représentent quasiment 30.000 emplois directs, locaux et peu délocalisables. De plus, l'intelligence artificielle ou robot capable de vous servir une bière en terrasse n'est pas encore arrivée.

C'est aussi un secteur de formation, dans la mesure où beaucoup de jeunes y trouvent un premier emploi, une première expérience, même si c'est en contrat à durée déterminée (CDD) ou, comme cela se fait aussi souvent aujourd'hui, en tant qu'étudiant jobiste. Toujours est-il que ce secteur joue un rôle social extrêmement important pour l'apprentissage des codes du monde du travail.

Or, ce secteur est sous pression. J'ai eu l'occasion d'en discuter avec Georges Baghdi Sar, à My Tannour, et avec beaucoup d'autres patrons de l'horeca. J'ai même eu l'occasion de leur dire que ce que j'entends, c'est que leur secteur est aujourd'hui en apnée. Il y a notamment la question des coûts alimentaires, mais aussi des prix énergétiques. Au sujet de ces derniers, ce qu'il se passe doit nous ouvrir les yeux très grands – je n'irais pas jusqu'à dire que cela doit nous inquiéter – sur le risque

¹²⁵¹ *Het eerste aandachtspunt uit het Oxygenplan is administratieve vereenvoudiging. De ondernemers vragen duidelijke regels, termijnen en aanspreekpunten. Nu verliezen ze vaak hun weg in het kluwen van overheidsdiensten.*

Een tweede aandachtspunt is de gerichte inzet van economische steun, die we voortaan willen toespitsen op investeringen - bijvoorbeeld in koelinstallaties, ventilatie of verlichting -, modernisering, kostenbeheersing, energie-efficiëntie en bedrijfsoverdrachten. Dat laatste is erg belangrijk, want als een leefbare horecazaak geen overnemer vindt, betekent dat een verarming voor de wijk.

Een derde aandachtspunt is tewerkstelling en opleiding. Sinds 2012 leidt een ploeg van achttien medewerkers van Actiris werkzoekenden toe naar jobs in handels- en horecazaken. Ze maken daarbij gebruik van instrumenten als preselectie, First Stages, bedrijfsopleidingen, diversiteitsbegeleiding en samenwerking met de sectorfederaties. Actiris zit ook in de raad van bestuur van Horeca Forma Be Pro. Omdat rekruteren een zware procedure is voor kleine handelszaken, kunnen ze die steun goed gebruiken.

d'une détérioration supplémentaire de la santé économique de ce secteur dans les mois qui viennent. Nous savons aussi que les loyers pèsent sur les marges, que le coût du travail reste élevé et que la complexité administrative prend du temps aux exploitants. Ils me le disent.

Les chiffres des faillites montrent cette fragilité : l'horeca représente une part des faillites nettement supérieure à son poids dans le tissu économique régional. J'entends donc les craintes et la colère de ce secteur aujourd'hui. Cela impose une réponse sérieuse et non symbolique. Ainsi, dans le cadre de la feuille de route « Brussels All.In », nous travaillons sur un plan Oxygène dédié à la simplification et à l'accompagnement des PME, en particulier dans l'horeca.

Nous avons soumis ce plan aux partenaires sociaux avant l'été. Le retour de ces derniers est actuellement en discussion au niveau du gouvernement.

S'agissant des leviers que nous mobilisons dans ce cadre, j'en soulignerai les trois principaux.

Le premier levier est la simplification. Les entrepreneurs demandent des règles lisibles et des délais clairs. Ils veulent savoir à qui s'adresser et souhaitent que les décisions administratives suivent davantage le rythme de l'entreprise. Cela est particulièrement vrai dans le secteur horeca.

Nous travaillons donc à rendre le parcours plus direct. L'objectif est de mieux articuler les services régionaux, notamment hub.brussels, Actiris, Bruxelles Économie et Emploi et finance&invest.brussels. En effet, une entreprise ne doit pas perdre du temps à chercher le bon interlocuteur.

Le deuxième levier concerne les aides économiques. En l'occurrence, il faut le dire clairement, le contexte budgétaire ne permet pas de tout maintenir en l'état. Nous devons donc cibler davantage les aides pour qu'elles soutiennent ce qui renforce réellement l'entreprise : l'investissement, la modernisation, la maîtrise des coûts, l'efficacité énergétique et la transmission d'entreprise. Cette dernière constitue un réel enjeu dans l'horeca, et quand un café ou un restaurant viable ferme sans repreneur, Bruxelles perd non seulement une entreprise, mais aussi un lieu de vie dans un quartier.

L'aide peut viser des équipements très concrets comme les installations qui consomment beaucoup d'énergie : les appareils frigorifiques, la ventilation, l'éclairage, etc.

Ce sont donc sur ces dispositifs que nous nous concentrons aujourd'hui au niveau du gouvernement et j'espère que nous pourrions avancer rapidement.

Le troisième levier a trait à l'emploi et à la formation. Depuis 2012, Actiris dispose d'une équipe de dix-huit personnes spécialisée dans le secteur du commerce et de l'horeca, qui

1253 *Daarnaast bereiden wij tegen begin 2027 een nieuwe versie voor van de Activapremie. Daarover loopt momenteel overleg met de horecasector, opdat de premie beter aan zijn noden tegemoet zou komen.*

1255 **Mevrouw Angelina Chan (MR)** *(in het Frans).*- In de huidige budgettaire context komt het er inderdaad op aan de beschikbare beleidsinstrumenten en middelen optimaal in te zetten.

Administratieve vereenvoudiging is een uitstekende aanpak, maar we moeten wel beseffen dat digitalisering niet automatisch tot vereenvoudiging leidt.

- Het incident is gesloten.

1259 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW FRANÇOISE SCHEPMANS**

1259 **aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,**

1259 **betreffende leeftijdsdiscriminatie op de Brusselse arbeidsmarkt.**

1261 **Mevrouw Françoise Schepmans (MR)** *(in het Frans).*- *Leeftijdsdiscriminatie op de arbeidsmarkt treft zowel jongeren, die als te onervaren worden beschouwd, als vijftigplussers, die minder flexibel zouden zijn of minder gemakkelijk zouden bijleren. Dat is een misvatting, want een bedrijf heeft ervaren*

accompagne les employeurs dans leurs recrutements et les chercheurs d'emploi vers les métiers du secteur.

Des outils existent, notamment la présélection, les stages First, la formation en entreprise, l'accompagnement à la diversité et la collaboration avec les fédérations sectorielles. Actiris est également membre du conseil d'administration d'Horeca Forma Be Pro. L'objectif est de mieux relier ces outils aux besoins des employeurs.

Beaucoup d'établissements veulent engager du personnel, mais l'embauche reste une procédure lourde pour ces petites structures. Nous devons donc mieux préparer les candidats et mieux sécuriser les premiers mois d'emploi.

Je sais que la suppression de certains dispositifs d'aide à l'emploi inquiète le secteur. Toutefois, parallèlement à la mise en place du plan Oxygen, nous préparons un nouveau dispositif Activa après avoir mené de nombreux entretiens avec les représentants des secteurs, dont celui de l'horeca. Ce travail devrait aboutir rapidement - autrement dit début 2027 - à un nouveau dispositif d'aide à l'emploi qui répondra aux besoins de l'horeca et d'autres secteurs.

Mme Angelina Chan (MR).- Si j'ai abordé le caractère prioritaire de l'horeca, ce n'est évidemment pas pour demander la création d'un nouveau dispositif ou de nouvelles dépenses publiques. Dans le contexte budgétaire que nous connaissons, l'enjeu est au contraire de savoir comment faire au mieux avec les instruments et les moyens dont nous disposons déjà.

En outre, la simplification administrative est probablement l'un des chantiers permettant de livrer d'excellents résultats sans devoir mobiliser davantage de moyens budgétaires. Je voudrais insister sur le fait que numérisation n'est pas toujours synonyme de simplification : si l'entrepreneur doit compléter en ligne les mêmes formulaires et fournir les mêmes données à plusieurs administrations, nous aurons numérisé la procédure, mais nous ne l'aurons pas forcément simplifiée.

- L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE MME FRANÇOISE SCHEPMANS

à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,

concernant la discrimination fondée sur l'âge sur le marché de l'emploi bruxellois.

Mme Françoise Schepmans (MR).- Toutes les formes de discrimination à l'emploi doivent évidemment être combattues avec la même fermeté. Il en existe cependant une dont on parle

werknemers nodig, die hun kennis en expertise kunnen doorgeven.

Het gewest nam al maatregelen om de mentaliteit te veranderen. Zo sloot het voor de periode 2021-2025 zeven samenwerkingsovereenkomsten. Meer dan 4.100 werkzoekenden ouder dan vijftig jaar kregen extra begeleiding, met een succespercentage van meer dan 50% en een uitstroompercentage naar werk van 38%.

Volgens een universitaire studie op basis van correspondentietests onder leiding van de KU Leuven blijven er echter aanwijzingen voor leeftijdsdiscriminatie bestaan in Brussel. Voor leeftijd en afkomst konden de onderzoekers overigens statistisch significante verschillen aantonen. Het is dus niet louter een kwestie van gevoel of individuele gevallen.

Sommige premies kunnen werkgevers impliciet de boodschap meegeven dat oudere werknemers moeilijker in dienst te nemen zijn en zo de vooroordelen juist versterken.

Het lijkt me dan ook essentieel om niet alleen te reageren op klachten, maar discriminatie ook actief op te sporen.

moins, alors qu'elle est bien réelle : la discrimination fondée sur l'âge.

Elle touche les jeunes, parfois jugés trop inexpérimentés, mais aussi les travailleurs de plus de 50 ans, encore trop souvent associés à des préjugés : moins flexibles, moins adaptables, moins aptes à se former ou à acquérir de nouvelles compétences. Or, c'est une erreur. Une entreprise a besoin de travailleurs expérimentés, de compétences solides, de transmission et d'expertise.

Valoriser le travail des plus de 50 ans n'est donc pas seulement une question sociale, c'est aussi une question de bon sens économique. La Région a déjà soutenu plusieurs mesures pour changer les mentalités sur ce point. Un appel à projets spécifique contre la discrimination des personnes de 50 ans et plus a notamment permis de conclure sept conventions de partenariat pour la période 2021-2025. Plus de 4.100 chercheurs d'emploi de plus de 50 ans ont ainsi bénéficié d'un accompagnement renforcé, avec un taux de sortie positive supérieur à 50 % et un taux de sortie vers l'emploi de 38 %.

Les constats restent toutefois préoccupants. La dernière étude commandée à un consortium d'universités piloté par la KU Leuven, publiée dans la bibliothèque du savoir public de la Région bruxelloise sous le titre « Discrimination sur le marché du travail bruxellois : analyse sectorielle basée sur un test par correspondance », confirme l'existence d'indices de discrimination liée à l'âge à Bruxelles.

L'âge et l'origine sont d'ailleurs les deux critères pour lesquels les chercheurs ont pu démontrer des écarts statistiquement significatifs sur le marché de l'emploi. Cela montre que le problème ne relève pas seulement du ressenti ou du cas individuel ; il existe des mécanismes mesurables de discrimination. Cela pose aussi la question des bons outils.

Certaines primes à l'embauche des seniors peuvent partir d'une bonne intention, mais peuvent aussi produire un effet contreproductif. En signalant implicitement aux employeurs qu'un travailleur plus âgé serait plus difficile à engager, elles risquent de renforcer les préjugés qu'elles veulent combattre.

C'est pourquoi il me semble essentiel de renforcer le rôle de la direction de l'inspection régionale de l'emploi et des services compétents en matière d'égalité des chances, non seulement pour réagir aux plaintes, mais aussi pour détecter activement ces discriminations.

Quel bilan tirez-vous des actions déjà menées par la Région pour lutter contre la discrimination fondée sur l'âge sur le marché de l'emploi bruxellois ?

Quelles suites ont été données aux constats de l'étude pilotée par la Katholieke Universiteit Leuven, qui confirment l'existence d'indices de discrimination liée à l'âge à Bruxelles ?

1263 *Wat is de balans van de genomen maatregelen?*

Welk gevolg is er gegeven aan de aanwijzingen van discriminatie die uit de universitaire studie naar voren kwamen?

Wat is de balans van de zeven samenwerkingsovereenkomsten om discriminatie van vijftigplussers te bestrijden?

Hoe controleert de directie Gewestelijke Werkgelegenheidsinspectie leeftijdsdiscriminatie in vacatures, selectieprocedures, ontslagen of herstructurerings?

Welke maatregelen nemen uw diensten wanneer ze leeftijdsdiscriminatie vaststellen?

Zijn de mogelijk contraproductieve effecten van sommige premies onderzocht?

Hoe houdt Actiris rekening met leeftijdsdiscriminatie in zijn diversiteitsplannen, begeleiding van bedrijven en samenwerking met sociale partners?

Quel bilan peut-on tirer des sept conventions de partenariat conclues pour la période 2021-2025 dans le cadre de l'appel à projets spécifique contre la discrimination des personnes de 50 ans et plus ?

Comment la direction de l'inspection régionale de l'emploi contrôle-t-elle aujourd'hui les situations de discrimination fondée sur l'âge, notamment dans les offres d'emploi, les procédures de sélection, les licenciements ou les restructurations ?

Lorsqu'une discrimination fondée sur l'âge est constatée, quelles suites y sont données par vos services : avertissement, accompagnement de l'employeur, plan d'action obligatoire, transmission à d'autres instances, sanction ?

Une analyse a-t-elle été menée sur les effets potentiellement contre-productifs de certaines primes à l'embauche des travailleurs plus âgés, notamment lorsqu'elles risquent de renforcer les préjugés qu'elles cherchent à combattre ?

Enfin, comment Actiris intègre-t-il aujourd'hui la lutte contre l'âgisme dans ses plans de diversité, dans l'accompagnement des entreprises et dans le travail mené avec les partenaires sociaux ?

1265 **De heer Laurent Hublet, minister** (in het Frans).- Het gewest is alleen bevoegd voor discriminatie bij de indienstneming en alleen binnen zijn eigen bevoegdheidsdomeinen. Op basis van uitwisselingen met Unia en de praktijk ontwikkelt het instrumenten en goede praktijken om vijftigplussers beter te begeleiden naar werk. De directie Gewestelijke Werkgelegenheidsinspectie volgt zestien dossiers op en er bestaat een wettelijk kader voor discriminatietests bij werkgevers.

De samenwerkingsovereenkomsten bereiken hun doelstellingen, maar de terugkeer naar de arbeidsmarkt blijft matig. Daarom is de maatregel nu opgenomen in de 'ateliers actief zoeken naar werk' voor een meer gerichte begeleiding, aangezien naast leeftijd ook andere factoren een rol spelen.

De Gewestelijke Werkgelegenheidsinspectie beschikt over drie instrumenten: de waarschuwing, een termijn om de zaak in orde te brengen, en het proces-verbaal. Ze geeft haar vaststellingen ook door aan andere diensten. Voor de discriminatietests verwijst ik naar mijn antwoord op de mondelinge vraag van de heer Obolensky.

Wanneer discriminatie wordt vastgesteld, is de inclusiedienst van Actiris het eerste aanspreekpunt. Die stuurt bij voldoende aanwijzingen het dossier door naar de Gewestelijke Werkgelegenheidsinspectie en verwijst de gediscrimineerde persoon naar gespecialiseerde instanties als Unia.

M. Laurent Hublet, ministre.- L'âge ne devrait jamais fermer une porte à l'emploi. Pourtant, à Bruxelles comme ailleurs, les travailleurs de plus de 50 ans restent trop souvent freinés dans leur recherche d'emploi. Face à ce constat, nous activons différents leviers afin de mieux accompagner et protéger ce public cible, et pour agir aux côtés des employeurs.

La Région n'est compétente qu'en matière de discrimination à l'embauche, et uniquement dans ses domaines propres, à savoir les titres-services, l'économie sociale, la gestion mixte, le travail intérimaire et les offres publiées par Actiris. Malgré ce cadre restreint, diverses actions sont réalisées. Ainsi, des échanges thématiques ciblés sont réalisés avec Unia et sur le terrain concernant le critère de l'âge, des outils et bonnes pratiques sont développés sur la base de ces analyses, seize dossiers de discrimination à l'embauche sont suivis par la direction de l'inspection régionale de l'emploi (IRE), et il existe un cadre légal en matière de tests antidiscrimination directement chez l'employeur.

En ce qui concerne les sept conventions de partenariat conclues pour la période 2021-2025, la mesure « 50 + » a produit des résultats globalement satisfaisants. Les objectifs sont atteints, mais le retour à l'emploi reste modéré. Le défi demeure entier. En conséquence, cette mesure est aujourd'hui intégrée dans les ateliers de recherche active d'emploi (ARAE), pour un accompagnement plus ciblé et modulaire, parce que l'âge seul n'explique jamais tout. Les facteurs de la durée d'inactivité, de la qualification et de la perception du marché comptent tout autant.

Sur le plan du contrôle, l'IRE dispose de trois leviers : l'avertissement, le délai de mise en conformité et le procès-verbal. Au-delà de ses compétences propres, elle transmet ses

¹²⁶⁷ *Leeftijdscriminatie is een structureel aandachtspunt in ons diversiteitsbeleid, in voortdurende dialoog met werkgevers en sociale partners.*

Actiris neemt de doelgroep van 45-plussers op in zijn diversiteitsbeleid en zorgt voortdurend voor bewustmaking van werkgevers, bijvoorbeeld op forums en evenementen.

Voor de strijd tegen discriminatie door Actiris verwijs ik naar het antwoord op mondelinge vragen nr. 22-559 en nr. 22-477.

We zullen tijdens deze regeerperiode de werkgelegenheidssteun evalueren, vereenvoudigen en efficiënter maken en daarbij ook de indienstnemingspremies voor oudere werknemers herzien.

Om de doelstelling van een werkzaamheidsgraad van 70% tegen 2030 te bereiken, moeten we niet alleen alleenstaande moeders, maar ook werknemers ouder dan vijftig jaar meekrijgen.

De herziening van de premies, de sancties en de begeleidingsmaatregelen zijn allemaal schakels in een keten die ervoor moet zorgen dat de ervaring van oudere werknemers niet meer als een belemmering, maar als een troef wordt gezien.

constats à d'autres services d'inspection, régionaux ou fédéraux. L'outil des tests existe également, mais son activation exige rigueur, proportionnalité et solidité juridique. À ce sujet, je vous renvoie à la réponse à la question orale de M. Petya Obolensky concernant l'activation de l'outil « tests de discrimination » pour combattre les discriminations à l'emploi.

Quant aux suites données lorsqu'une discrimination est constatée, le circuit est le suivant. Le Service Inclusion des chercheurs d'emploi discriminés à l'embauche en région de Bruxelles-Capitale d'Actiris constitue le point d'entrée. Il effectue une analyse et assure un accompagnement. Si la présomption est suffisante, il envoie le dossier à l'IRE. En parallèle, la personne discriminée est orientée vers Unia ou tout acteur spécialisé pertinent.

C'est donc un circuit à deux voies avec la sanction d'un côté et l'accompagnement des personnes, de l'autre.

Plus globalement, le public des 45 ans et plus est intégré dans les politiques relatives à la diversité d'Actiris. Cela implique concrètement une sensibilisation systématique des employeurs sur la fragilisation de ce public ; un forum « diversité et inclusion » pour les 50 ans et plus, qui a été organisé, en octobre dernier, avec les partenaires sociaux ; et une intervention ciblée lors d'un événement organisé par BECI sur l'emploi des seniors en mai 2026.

L'âgisme n'est pas un sujet parmi d'autres ; il est structurellement intégré à notre politique liée à la diversité, et ce, en dialogue permanent avec les employeurs et les partenaires sociaux.

Pour plus d'informations sur la lutte contre les discriminations que gère Actiris, je vous renvoie vers la réponse aux questions orales conjointes n°22-559 et n°22-477.

Enfin, la question des primes à l'embauche des travailleurs plus âgés est un sujet qui retient toute notre attention. Cette législature sera marquée par l'évaluation et la révision des aides à l'emploi pour les simplifier et les rendre plus efficaces. Nous n'oublierons pas le public cible des travailleurs âgés dans le cadre de cette réforme.

Notre Région s'est fixé un cap : un taux d'emploi de 70 % d'ici 2030. Nous y avons fait référence à propos du taux d'emploi des mamans solos. Nous n'atteindrons pas plus ce cap si nous marginalisons les chercheuses et chercheurs d'emploi de plus de 50 ans. La question du taux d'activité est centrale aussi pour ce groupe cible.

Les outils évoqués, soit les dispositifs de prime à l'embauche que nous sommes en train de réformer ainsi que les dispositifs d'accompagnement et de sanction, sont tous des maillons d'une même chaîne. Celle-ci doit permettre à l'expérience d'un travailleur qui se trouve dans le dernier tiers de sa carrière de ne plus être vue comme un frein, mais comme un atout sur le marché du travail bruxellois.

1269 **Mevrouw Françoise Schepmans (MR)** (in het Frans).- *De resultaten van de samenwerkingsovereenkomsten en de voortzetting van het bewustmakingswerk zijn bemoedigend.*

Ik pleit niet voor afschaffing van de premies, maar waakzaamheid is geboden.

- Het incident is gesloten.

1273 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW AURÉLIE CZEKALSKI**

1273 **aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,**

1273 **betreffende de follow-up van de jobcoaching van personen met een handicap.**

1275 **Mevrouw Aurélie Czekalski (MR)** (in het Frans).- *Om personen met een handicap te helpen in hun zoektocht naar werk, is begeleiding van zowel werkzoekenden als werkgevers belangrijk. Jobcoaching vormt dan ook een onmisbare schakel in het beleid rond inclusie op het werk. Verscheidene organisaties die voor de begeleiding instaan, kampen echter met financieringsproblemen. Doordat hun subsidies zijn geschrapt, kunnen ze bepaalde taken niet meer uitvoeren. Daardoor komt de begeleiding van personen met een handicap naar werk in het gedrang, terwijl de vraag net toeneemt.*

Hoe beoordeelt u de rol en de meerwaarde van jobcoaching voor personen met een handicap? Hoe verloopt het contact tussen de organisaties en Actiris om een onderbreking in de opvolging te vermijden?

Hoe houden de tewerkstellingsdiensten rekening met de behoeften van personen met een handicap?

Met welke middelen evalueert u de effecten van jobcoaching op duurzame tewerkstelling van personen met een handicap?

Krijgen werkgevers voldoende begeleiding bij de uitvoering van verplichte maatregelen in verband met inclusie?

Welke gestructureerde coördinatie bestaat er tussen gespecialiseerde organisaties en de tewerkstellingsdiensten om begeleiding voor, tijdens en na de indienstneming te garanderen?

Mme Françoise Schepmans (MR).- Les sept conventions ont livré des résultats positifs, ce qui est encourageant, mais il importe aujourd'hui de poursuivre le travail de sensibilisation. L'expérience et l'âge doivent être considérés comme des atouts, et non comme des freins à l'embauche.

Enfin, je ne plaide pas en faveur de la suppression des primes, mais nous devons veiller à ne pas créer d'effet contre-productif.

- L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE MME AURÉLIE CZEKALSKI

à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,

concernant le suivi des services de « job coaching » pour les personnes en situation de handicap.

Mme Aurélie Czekalski (MR).- Dans son dernier avis, le Conseil bruxellois des personnes en situation de handicap rappelle la nécessité d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes en situation de handicap. Il souligne le rôle essentiel des services de job coaching, qui permettent d'accompagner les travailleurs dans la construction d'un projet professionnel personnalisé, mais également de soutenir les employeurs dans la mise en œuvre des aménagements et, si besoin, dans la levée des obstacles à l'inclusion.

Ces dispositifs constituent un maillon essentiel de la politique d'inclusion professionnelle, en particulier pour les personnes éloignées de l'emploi ou confrontées à un handicap récent. Or, plusieurs acteurs de terrain, dont l'association Eqla, ont récemment alerté sur les difficultés de financement de ces services. Lors d'une rencontre avec ses représentants plus tôt cette année, il m'a ainsi été signalé que la suppression des subsides dédiés au job coaching entraîne la disparition progressive de certaines missions essentielles, notamment le travail préparatoire d'orientation, de reconstruction de la confiance et de mise en capacité des personnes concernées.

Ces constats soulèvent des questions sur la continuité et la cohérence des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap à Bruxelles, alors même que les besoins sont de plus en plus criants.

Comment évaluez-vous le rôle et la plus-value des services de job coaching spécialisés pour les personnes en situation de handicap dans le parcours vers l'emploi ? Comment ces services sont-ils articulés avec les dispositifs d'accompagnement généralistes existants, notamment ceux d'Actiris, afin d'éviter toute rupture dans le suivi ?

Comment les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap - je pense notamment à la déficience visuelle, aux troubles cognitifs ou aux handicaps invisibles - sont-ils pris en

¹²⁷⁷ **De heer Laurent Hublet, minister** (in het Frans).- Werk vinden en houden is op zich al moeilijk, maar voor personen met een handicap komen daar nog extra hindernissen bovenop, terwijl een job voor hen uiterst belangrijk is om te integreren in de samenleving. Jobcoaching is dan ook vaak onmisbaar.

Algemene begeleiding volstaat niet altijd. Daarom biedt Actiris aangepaste diensten aan, zoals persoonlijke begeleiding waarbij rekening wordt gehouden met de professionele plannen van de betrokkene, zijn vaardigheden en zijn beperkingen. De begeleider bepaalt welke aanpassingen nodig zijn aan de werkomgeving en bereidt samen met de werkgever een duurzame inclusie voor.

Zodra een persoon aangeeft dat hij een handicap heeft, wordt hij doorverwezen naar de specifieke dienst van Actiris, die een aanvulling vormt op de algemene begeleiding en nauw samenwerkt met andere ondersteunende diensten.

Elke handicap is anders, en daarom moet de begeleiding altijd op maat van het individu zijn. Er wordt dan ook een overzicht opgemaakt van vaardigheden, behoeften en mogelijke obstakels. Daaruit vloeit een aangepast traject voort. Wanneer de eigen interne expertise niet volstaat, schakelt Actiris gespecialiseerde partners in.

Momenteel werken we aan nieuwe tewerkstellingsmaatregelen voor personen met een handicap. Er komt een hele reeks instrumenten om hun indienstneming te bevorderen. Het is mijn bedoeling om de maatregelen begin oktober in tweede lezing aan de regering voor te leggen, zodat ze begin 2027 in werking kunnen treden.

considération dans les méthodes d'accompagnement mises en œuvre par les services de mise à l'emploi sous votre tutelle ?

Quels sont les outils d'évaluation permettant de mesurer les effets du job coaching sur l'accès durable à l'emploi des personnes en situation de handicap ?

Considérez-vous que les employeurs disposent d'un accompagnement suffisamment clair et accessible pour comprendre et mettre en œuvre leurs obligations en matière d'inclusion et d'aménagement ?

Existe-t-il des mécanismes de coordination structurée entre les acteurs spécialisés du handicap et les services publics de l'emploi, afin de garantir une continuité de l'accompagnement avant, pendant et après la démarche ? Dans l'affirmative, quels sont-ils ?

M. Laurent Hublet, ministre.- Trouver un emploi est, en effet, difficile ; le garder, plus difficile encore. Mais une personne en situation de handicap peut se heurter, à chaque étape du parcours, à un obstacle invisible pour les autres.

Au début de cette semaine, je me suis justement rendu chez Info-Sourds de Bruxelles. J'y ai découvert les accompagnements mis en place pour les personnes en situation de surdit . Le travail qui y est men  est vraiment remarquable et permet de se rendre compte de la r alit  et de la difficult  de cet accompagnement. Trouver un emploi rev t une importance capitale pour les personnes en situation de handicap, encore plus que pour les personnes valides. L'enjeu d'une int gration dans la soci t  par le travail est vraiment central pour elles.

C'est pr cis ment pour lever ces obstacles auxquels les personnes en situation de handicap font face que le job coaching sp cialis  a  t  cr  . Il ne s'agit pas d'un accompagnement parmi d'autres ; il est souvent la condition de la r ussite.

Le dispositif Handicap & Emploi d'Actiris r pond   un constat : un accompagnement g n raliste ne suffit pas dans toutes les situations. Certains besoins requi rent une expertise sp cifique. Ce service propose d s lors un suivi individualis , qui tient compte du projet professionnel de la personne, de ses comp tences, mais aussi de ses limitations propres. Il identifie les am nagements raisonnables n cessaires, anticipe les obstacles li s   l'environnement de travail et pr pare, avec l'employeur, une int gration durable. Pour une personne qui s'exprime en langage des signes, l'int gration dans un environnement de travail ne va pas de soi. Un accompagnement sp cifique est indispensable.

Le service Handicap & Emploi n'est pas isol  : il est int gr    Actiris, en compl mentarit  avec les dispositifs g n ralistes. D s qu'un chercheur d'emploi signale sa situation de handicap, c'est vers ce service qu'il est orient . La collaboration est  troite avec la consultation sociale, la direction Employeurs, Activ'Job et le service d'inclusion. L'objectif est d'emp cher toute rupture dans

¹²⁷⁹ *Er komt bovendien extra steun voor hulp, begeleiding of aanpassingen op het werk.*

Actiris werkt momenteel aan de evaluatieprocedure, waarbij het niet alleen zal kijken naar succesvolle dossiers, maar ook naar de tevredenheid bij zowel begunstigden als werkgevers.

Naast alleenstaande moeders en oudere personen vinden ook personen met een handicap moeilijker werk. Als we ervoor willen zorgen dat 70% van de Brusselaars tegen 2030 aan het werk is, moeten we voorrang geven aan die laatste groep, want slechts 45% van hen heeft een baan. Jobcoaching is dan ook geen keuze, het is een essentiële investering om ons doel te bereiken.

le parcours, de l'identification des besoins jusqu'à l'emploi, ainsi que durant les premiers mois dans l'entreprise.

Par ailleurs, chaque situation de handicap est différente. Certaines sont visibles, d'autres ne le sont pas. Elles peuvent aussi être sensorielles, cognitives, psychiques... L'approche doit donc rester individualisée. Un bilan personnalisé permet de déterminer les compétences, les besoins, les freins éventuels. De ce bilan découle un parcours adapté, avec les aménagements nécessaires. Quand l'expertise interne ne suffit pas, Actiris s'appuie sur des partenaires spécialisés, comme le service Personne handicapée autonomie recherchée, la Ligue Braille ou Info-Sourds.

Nous travaillons actuellement à un nouveau régime régional d'aides à l'emploi pour les personnes en situation de handicap. Celui-ci renforcera l'approche et intégrera un dispositif complet d'instruments en vue de faciliter les engagements et le maintien à l'emploi des travailleurs et des indépendants.

Je ne vous parle pas ici de grandes intentions, mais de réalisations très concrètes. Il est en effet prévu que ce dispositif passe en deuxième lecture au sein du gouvernement début octobre et entre en vigueur début 2027.

Un régime d'aides auxiliaires est également prévu en matière d'assistance, d'accompagnement ou d'aménagements de l'environnement de travail. Il faut une passerelle concrète entre le « job coaching » et le soutien financier à l'emploi à travers le régime d'aides dont je vous parlais.

Reste la question de l'évaluation, qui est encore en construction. Actiris développe actuellement des outils de suivi plus précis : bilans réalisés, offres proposées, mises à l'emploi effectives, mais aussi satisfaction des bénéficiaires et des employeurs, pour orienter l'amélioration continue.

Nous avons parlé aujourd'hui des mamans solos dont la différence de taux d'emploi est de 18 % par rapport aux femmes sans enfant. Nous avons également abordé le faible taux d'emploi des personnes de plus de 50 ans.

Un autre groupe dont le taux d'emploi est trop bas est celui des personnes en situation de handicap. Si notre objectif est que sept Bruxellois et Bruxelloises sur dix soient à l'emploi en 2030, ce groupe doit être prioritaire. Je vous donne un chiffre : en Belgique, seules 45 % des personnes en situation de handicap travaillent, contre 78 % des personnes valides, ce qui fait un écart de 33 points. C'est un des plus élevés d'Europe !

Si nous voulons atteindre notre cap, nous devons aussi prendre à bras-le-corps la problématique de l'emploi des personnes en situation de handicap. J'ai aussi cette compétence au niveau de la Cocof et c'est une priorité pour moi. Dans ce cadre, le « job coaching » n'est pas une option parmi d'autres : c'est un investissement essentiel dans l'objectif que nous nous sommes fixé.

1281 **Mevrouw Aurélie Czekalski (MR)** (in het Frans).- *U hebt een duidelijk beeld geschetst van de maatregelen waar de regering aan werkt en het tijdschema dat ze daarbij hanteert.*

Voorts is het belangrijk dat u contacten onderhoudt met verenigingen die personen met een handicap ondersteunen en dat u die op de hoogte houdt van uw maatregelen en hervormingen.

Ten slotte is het jammer dat personen met een handicap hun steun verliezen zodra ze aan het werk gaan, en dat ze alle aanvragen opnieuw moeten indienen als ze hun baan verliezen. Dat valt echter niet onder uw bevoegdheid.

1281 **De heer Laurent Hublet, minister** (in het Frans).- *Ik laat mijn medewerkers daarover contact met u opnemen.*

- Het incident is gesloten.

1287 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ANGELINA CHAN**

1287 **aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,**

1287 **betreffende de problemen die Brusselse bedrijven ondervinden wanneer hun accounts op grote digitale platforms worden opgeschort.**

1287 1289 **Mevrouw Angelina Chan (MR)** (in het Frans).- *Bedrijven zijn tegenwoordig sterk afhankelijk van de grote digitale platforms. Hoewel de strijd tegen illegale inhoud en fraude op die platforms noodzakelijk is, wees onderzoek van de Nederlandse Autoriteit Consument en Markt op de problemen die met die strijd gepaard gaan. Accounts worden door fraudecontroles soms maandenlang automatisch opgeschort, wat tot ernstige economische schade leidt. Klachten worden vaak louter geautomatiseerd afgehandeld, zonder menselijk contact of duidelijke termijn voor heroverweging.*

Hebben de gewestdiensten hierover meldingen ontvangen? Hebben zij terugkerende problemen vastgesteld in verband met de duur van de beroepsprocedures, het ontbreken van een menselijke gesprekspartner en de weinig transparante beslissingen van de digitale platforms?

Mme Aurélie Czekalski (MR).- Je vous remercie, Monsieur le ministre, pour votre réponse très concrète qui fait le point sur les différents dispositifs envisagés. Ma question datait un peu, mais je suis finalement très contente d'avoir pu la poser aujourd'hui, car vous avez ainsi pu me présenter le calendrier de ce qui est actuellement réalisé au sein du gouvernement.

Il est également essentiel d'entretenir des contacts. Vous avez cité Info-Sourds, mais de très nombreuses associations sont actives dans ce domaine. Il serait utile, peut-être via le Conseil bruxellois des personnes en situation de handicap, d'établir une communication permanente pour expliquer les dispositifs et les réformes mis en place afin d'améliorer la situation et de résorber l'écart.

Enfin, il y a un autre débat qui ne relève pas de votre compétence : malheureusement, les personnes en situation de handicap perdent leurs aides lorsqu'elles acceptent un emploi et, si ce travail ne leur convient pas, elles doivent refaire toute une série de démarches pour retrouver leurs aides, leurs allocations, etc. Cependant, c'est un autre débat. Je rêve que l'on trouve un jour une solution à ce problème, sur laquelle tous les partis pourront s'aligner.

M. Laurent Hublet, ministre.- Je demanderai à mon cabinet de prendre contact avec vous à ce sujet.

- L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE MME ANGELINA CHAN

à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,

concernant les difficultés rencontrées par les entreprises bruxelloises en cas de suspension de comptes sur les grandes plateformes numériques.

Mme Angelina Chan (MR).- Monsieur le Ministre, les grandes plateformes numériques jouent aujourd'hui un rôle central dans l'activité de nombreuses entreprises, notamment en matière de visibilité, de communication, de publicité, de réservation ou encore de prospection commerciale. La lutte contre les contenus illicites, les fraudes et les utilisations abusives de ces plateformes constitue un objectif légitime et nécessaire.

Néanmoins, plusieurs enquêtes de presse et des travaux récents de l'autorité néerlandaise des consommateurs et des marchés ont fait part de situations dans lesquelles des utilisateurs professionnels ont vu leur compte suspendu ou restreint automatiquement à la suite de procédures de modération ou de contrôle antifraude. Les recours introduits donnaient lieu à de simples réponses standard ou automatisées, sans accès effectif à

Bieden de gewestdiensten ondersteuning aan gedupeerde bedrijven? Zijn er gegevens over de omvang van het probleem? Welke Brusselse sectoren worden het zwaarst getroffen? Werd het probleem besproken met de bedrijfsfederaties of de federale regering?

un interlocuteur humain ni perspective claire quant au délai de réexamen.

Certaines entreprises fortement dépendantes de ces plateformes pour leur visibilité, leurs prospections, leurs réservations ou leurs ventes ont parfois vu ces blocages durer plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avec des répercussions économiques significatives.

Les services régionaux compétents en matière d'accompagnement des entreprises ont-ils été saisis de demandes d'informations, d'assistance ou de signalements relatifs à des suspensions, restrictions ou blocages de comptes professionnels sur des plateformes numériques ? Dans l'affirmative, disposent-ils de données permettant d'en apprécier l'ampleur ?

Les services régionaux ont-ils recensé des difficultés récurrentes liées à la durée des procédures de recours, à l'absence d'interlocuteur humain ou au caractère insuffisamment transparent de certaines décisions prises par ces plateformes à l'égard d'utilisateurs professionnels ?

Les services régionaux d'accompagnement des entreprises offrent-ils un soutien, une orientation ou une assistance aux entreprises confrontées à ce type de situation ? Disposent-ils d'informations permettant de recenser les secteurs économiques bruxellois les plus touchés par ces difficultés ?

Enfin, cette problématique a-t-elle fait l'objet d'échanges avec des organisations représentatives des entreprises ou avec le gouvernement fédéral ?

¹²⁹¹ **De heer Laurent Hublet, minister** (in het Frans).- Voor kleine handels- en horekazaken kan digitale afhankelijkheid problematisch zijn. Verlies van toegang tot digitale platforms als Instagram betekent immers vaak een direct verlies van zichtbaarheid en contact met de klant.

M. Laurent Hublet, ministre.- Pour certaines petites entreprises telles que des commerces ou des restaurants, la dépendance numérique peut constituer une difficulté. Perdre du jour au lendemain son accès à Instagram, Google Business ou toute autre plateforme peut signifier perdre une partie importante de sa visibilité et, parfois, de son accès à la clientèle.

De voorbije vijf jaar stelde hub.brussels minder dan vijf gevallen vast. Het ging voornamelijk om blokkeringen van Instagramaccounts. Hoewel het fenomeen niet wijdverbreid is, zijn de gevolgen ingrijpend. Een ondernemer moest weken wachten tot de toegang tot zijn account werd hersteld en andere ondernemers moesten een nieuw account aanmaken. Er werden ook geen precieze redenen voor de blokkering meegedeeld.

Les données dont nous disposons ne permettent pas d'identifier un problème massif dans la Région. Cela ne signifie pas qu'il est inexistant. Des autorités européennes ont documenté, pour les utilisateurs professionnels des grandes plateformes, des problèmes de transparence, de recours et d'accès à un interlocuteur.

Het gewest heeft helaas geen directe zeggenschap over de interne procedures van internationale platforms. Er is niet voorzien in specifieke begeleiding voor opgeschorte accounts, maar hub.brussels biedt wel algemene steun rond digitale transformatie en marketing.

Sur les cinq dernières années, hub.brussels a identifié moins de cinq situations de ce type. Elles concernaient principalement des blocages de comptes Instagram, temporaires ou définitifs. Ce faible nombre ne permet donc pas de conclure à un phénomène généralisé à l'échelle bruxelloise.

Alle gevallen hadden betrekking op kleinhandelszaken en de horeca. Het aantal meldingen is evenwel te klein om daaruit algemene conclusies te trekken. Om diezelfde reden werd het probleem nog niet besproken met de bedrijfsorganisaties.

En revanche, les quelques cas rencontrés montrent que, lorsqu'un blocage intervient, ses conséquences peuvent être très importantes pour l'entrepreneur. Dans un des dossiers suivis, qui concernait un restaurateur, il a fallu cinq semaines avant que l'accès au compte puisse être récupéré. Dans d'autres cas, faute de réponse de Meta, les entrepreneurs ont finalement dû

¹²⁹³ *Toch kan men hieruit twee lessen trekken. Ten eerste houdt een te grote afhankelijkheid van één platform een economisch risico in voor kleine bedrijven. Ten tweede gaat de digitale soevereiniteit van kleine ondernemingen vooral over hun klantrelaties en verkoopkanalen. Ook vanuit dat perspectief moeten we de digitale maturiteit van de Brusselse ondernemingen blijven versterken.*

¹²⁹⁵ **Mevrouw Angelina Chan (MR)** (in het Frans).- *Ik begrijp dat het gewest geen directe invloed heeft op de grote digitale platforms, maar er bestaan wel regels op Europees niveau.*

(Mevrouw Françoise Schepmans, oudste lid in jaren, treedt als voorzitter op)

¹²⁹⁹ **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER ELHADJ MOUSSA DIALLO**

repartir de zéro et recréer un compte. Un autre problème ressort de ces situations : les motifs précis du blocage n'ont pas été communiqués aux entrepreneurs concernés. De leur point de vue, la décision apparaissait donc largement incompréhensible.

Pour ce qui est de l'accompagnement, aucun dispositif régional n'est dédié à la suspension de comptes sur les grandes plateformes. Les conseillers de hub.brussels soutiennent néanmoins les entrepreneurs au cas par cas, notamment dans le cadre plus large de l'accompagnement à la transformation et au marketing digital.

La Région ne dispose pas d'un pouvoir direct sur les procédures internes de modération ou de recours des plateformes privées internationales.

Concernant les secteurs touchés, tous les cas identifiés jusqu'à présent concernaient le commerce de détail ou l'horeca. Mais avec moins de cinq occurrences en cinq ans, il serait excessif d'en tirer une conclusion statistique sur les secteurs les plus exposés.

Enfin, cette problématique n'a pas fait l'objet d'un suivi spécifique avec les organisations représentatives des entreprises, précisément parce que les signalements adressés à nos services restent rares.

Je retiens néanmoins deux enseignements de ces observations. Le premier est qu'une dépendance trop forte à une seule plateforme représente un risque économique réel pour une petite entreprise.

Le second est que la souveraineté numérique ne concerne pas uniquement les grandes infrastructures ou la question des données, dont le règlement général sur la protection des données. Elle concerne aussi la capacité de nos petites entreprises, comme celles de l'horeca, à garder la maîtrise de leur relation avec leurs clients et de leurs canaux commerciaux. C'est aussi sous cet angle que nous devons continuer à renforcer la maturité numérique des entreprises bruxelloises.

Mme Angelina Chan (MR).- Merci monsieur le ministre. J'ai souhaité vous interroger sur cette problématique parce que, derrière ce qui peut sembler un simple problème technique, se cache un véritable impact sur les entreprises. Les conséquences sont importantes en cas de suspension d'un compte du jour au lendemain, sans interlocuteur.

J'entends que la Région bruxelloise ne dispose pas de levier direct sur les grandes plateformes numériques, mais il existe des règles au niveau européen.

(Mme Françoise Schepmans, doyenne d'âge, prend place au fauteuil présidentiel)

QUESTION ORALE DE M. ELHADJ MOUSSA DIALLO

1299 **aan de heer Laurent Hublet, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Economie, Digitale Economie en Werk,**

1299 **en aan de heer Dirk De Smedt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Financiën, Begroting, Ambtenarenzaken, Administratieve Vereenvoudiging en Digitalisering,**

1299 **betreffende de steun aan Brusselse vzw's die inclusie via tewerkstelling bevorderen.**

1301 **De heer Elhadj Moussa Diallo (Les Engagés) (in het Frans).- *Werk is een van de meest doeltreffende manieren om emancipatie te bevorderen. Helaas blijven er ongelijkheden bestaan. Slechts 35% van de personen met een handicap is aan het werk, tegenover een gemiddelde van 50% in de Europese Unie. Bovendien ligt het tewerkstellingspercentage bij Brusselse jongeren met een migratieachtergrond 19% lager dan bij jongeren die in België geboren zijn.***

Verskillende vzw's, zoals Unago, Diversicom of Duo for a Job, zetten zich in om die mensen te begeleiden naar de arbeidsmarkt. Dat streven is essentieel om een werkgelegenheidsgraad van 70% te bereiken. Uit een studie van Diversicom en BNP Paribas Fortis blijkt dat elke persoon met een handicap die aan het werk wordt geholpen, de staat een economische winst van 30.900 euro per jaar oplevert. Het is dus belangrijk om via Actiris in die vzw's te blijven investeren.

Hoe bent u van plan de steun aan die vzw's te versterken? Beschikt u over cijfers om de efficiëntie van de vzw's te meten? Zijn er streefcijfers vastgelegd? Hoe worden de resultaten opgevolgd en gecommuniceerd?

Laat Actiris zich inspireren door de begeleidingsmethoden van de vzw's, om ze voor alle werkzoekenden in te zetten?

à M. Laurent Hublet, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie, de l'Économie numérique et de l'Emploi,

et à M. Dirk De Smedt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et de la Transition numérique,

concernant le soutien aux ASBL bruxelloises favorisant l'inclusion par l'emploi.

M. Elhadj Moussa Diallo (Les Engagés).- Le travail est l'un des vecteurs les plus efficaces d'émancipation et d'autonomie pour nos concitoyens. L'inclusion par l'emploi représente dès lors un pilier fondamental de notre cohésion sociale et il est essentiel de se pencher sur ce sujet qui comporte encore des défis majeurs à relever.

En effet, chaque parcours de vie est différent et des inégalités subsistent. Aujourd'hui encore, des facteurs tels que l'origine ou le handicap constituent malheureusement un frein pour certaines personnes dans leur recherche d'emploi. Les chiffres nous rappellent la dure réalité du terrain : le taux d'emploi pour les personnes en situation de handicap est de 35 %, contre une moyenne de 50 % au sein de l'Union européenne. Concernant les jeunes issus de l'immigration, l'écart du taux d'emploi avec les personnes nées en Belgique atteint 19 %, et ce, de manière totalement indépendante du niveau de diplôme.

Face à ces barrières, certaines ASBL bruxelloises, financées ou non par Actiris, accomplissent un travail remarquable afin d'accompagner au mieux ces personnes vers le marché de l'emploi. Notre groupe a d'ailleurs eu l'occasion d'organiser une conférence au sein du Parlement et d'entendre les témoignages de trois structures : Unago, Diversicom et Duo for a Job. Ces ASBL nous ont fait part de leur travail quotidien, essentiel à notre objectif d'un taux d'emploi de 70 %, mais également de leur impact économique majeur, qui mérite d'être souligné.

Diversicom, par exemple, a réalisé en 2025 une étude conjointe avec la banque BNP Paribas Fortis. Les résultats sont extrêmement encourageants : chaque personne en situation de handicap mise à l'emploi génère pour l'État un gain économique de 30.900 euros par an. Plus frappant encore, pour chaque euro investi dans cette structure, l'État en gagne cinq. Cette réalité démontre l'importance de maintenir l'investissement dans ces structures à travers Actiris, ainsi que de poursuivre le développement des dispositifs permettant de favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui en sont structurellement éloignées.

Quelles mesures ont été pensées pour renforcer l'aide à ces ASBL qui favorisent l'inclusion par l'emploi via Actiris, compte tenu de leur efficacité et de leur efficience, en vue d'augmenter le taux d'emploi des publics les plus fragilisés et de garantir leur inclusion durable ?

1305 **De heer Laurent Hublet, minister** (in het Frans).- *De vele verenigingen die begeleiding bieden aan mensen die hindernissen ondervinden om een job te vinden, zijn belangrijke partners voor de overheid. Uit de studie die u aanhaalt, blijkt dat inclusie via tewerkstelling niet alleen een maatschappelijke noodzaak is, maar ook een investering die winst oplevert voor de gemeenschap.*

Actiris hanteert doeltreffendheid en efficiëntie als een van de zes criteria bij de selectie en evaluatie van zijn partners. Elk partnerschap gaat gepaard met uitvoerings-, resultaats- en prestatie-indicatoren, die maandelijks worden opgevolgd. Ze worden ook aan de verenigingen meegedeeld, zodat die kunnen nagaan in hoeverre ze hun doelstellingen hebben bereikt.

Bovendien organiseert Actiris minstens twee keer per jaar begeleidingscomités om de resultaten, eventuele moeilijkheden en goede praktijken met de verenigingen te bespreken. De feedback van de verenigingen daarover is altijd positief.

Om de behaalde resultaten te meten, volgt Actiris onder andere de uitstroom naar een opleiding en naar werk.

Disposez-vous de données permettant d'évaluer l'impact de la remise à l'emploi des publics cibles assurée par ces ASBL dans notre Région ?

Des objectifs chiffrés sont-ils fixés pour évaluer l'impact des ASBL financées par Actiris en matière d'inclusion par l'emploi ? Dans l'affirmative, comment ces résultats sont-ils suivis et communiqués ?

Enfin, au-delà du soutien à ces structures partenaires, comment Actiris intègre-t-il ces méthodologies d'accompagnement spécifiques auprès des conseillers référents dans ses services, afin de généraliser ces bonnes pratiques à l'ensemble des demandeurs d'emploi bruxellois ?

M. Laurent Hublet, ministre.- Je vous remercie pour votre question, qui rappelle le rôle essentiel des associations en matière d'intégration par l'emploi. Vous évoquez Diversicom et Duo for a Job ou Unago, mais il y en a encore beaucoup d'autres qui font un travail remarquable et constituent des partenaires importants des pouvoirs publics. Elles apportent un accompagnement précieux aux personnes qui rencontrent des obstacles spécifiques pour accéder au marché du travail, qu'il s'agisse notamment de personnes en situation de handicap - pour Diversicom -, de personnes victimes de discrimination ou de publics plus éloignés du marché de l'emploi.

Je tiens également à souligner l'intérêt des conclusions de l'étude que vous évoquez. Le fait qu'une personne en situation de handicap accédant à l'emploi puisse générer un gain économique annuel pour la collectivité de 30.900 euros, ainsi qu'un retour sur investissement - ou plutôt un retour sociétal - estimé à cinq euros pour un euro investi, illustre bien l'importance du travail réalisé sur le terrain. L'intégration par l'emploi n'est pas seulement un impératif social, c'est aussi un investissement bénéfique pour notre collectivité.

C'est précisément dans cette perspective que l'efficacité et l'efficience figurent parmi les six critères pris en compte par Actiris dans la sélection des opérateurs lors des appels à projets, ainsi que dans l'évaluation des mesures de partenariat. Cette approche vise à valoriser, dans les nouvelles conventions, l'expérience acquise et les bonnes pratiques développées par les partenaires.

Chaque partenariat est assorti d'indicateurs de réalisation, de résultat et de performance qui font l'objet d'un suivi mensuel. Ces données sont communiquées aux partenaires afin de leur permettre de mesurer l'atteinte de leurs objectifs et, le cas échéant, d'adapter leurs actions. En outre, Actiris organise des comités d'accompagnement avec les opérateurs au minimum deux fois par an, afin d'échanger sur les résultats obtenus, d'identifier les éventuelles difficultés rencontrées et de partager les bonnes pratiques développées sur le terrain. À cet égard, les retours de ces associations quant au travail d'Actiris sont toujours très bons.

¹³⁰⁷ *De doelstellingen zijn aangepast aan de noden van de doelgroepen en worden bij de verlenging van de overeenkomst bijgesteld op basis van de behaalde resultaten.*

Actiris haalt inspiratie uit de goede praktijken en methodes van de verenigingen en stelt per maatregel een technische fiche op ten behoeve van de tewerkstellingsconsulenten. Er worden ook informatiesessies georganiseerd voor eerstelijnsmedewerkers, wanneer er nieuwe overeenkomsten in werking treden.

Actiris mikt ook voor zijn interne werking op praktijken die inclusie bevorderen en discriminatie tegengaan, meer bepaald via opleiding en bewustmaking, interne referentiepersonen en uitwisselingen met gespecialiseerde partners.

Ik wil van de gelegenheid gebruikmaken om de duizenden vrijwilligers te bedanken die hun vaardigheid, expertise en goede wil inzetten om mensen te begeleiden bij hun terugkeer naar de arbeidsmarkt. Ondanks de besparingen die we moeten doorvoeren, is het belangrijk dat we met de verenigingen blijven samenwerken.

¹³⁰⁹ **De heer Elhadj Moussa Diallo (Les Engagés)** (in het Frans).- *De verenigingen leveren uitstekend werk. We moeten ze op alle mogelijke manieren steunen.*

- Het incident is gesloten.

S'agissant de l'évaluation de l'impact de ces dispositifs, Actiris dispose effectivement de données permettant de mesurer les résultats obtenus. Parmi les indicateurs suivis figurent notamment les taux de sortie positive - par exemple vers une autre formation - et les taux de sortie vers l'emploi.

Les objectifs sont adaptés aux caractéristiques des publics accompagnés, en tenant compte de leur proximité ou de leur éloignement du marché de l'emploi. Ces indicateurs sont réévalués lors du renouvellement des conventions, afin de fixer des objectifs réalistes sur la base des résultats effectivement atteints lors des périodes précédentes.

Au-delà du soutien apporté aux partenaires associatifs, Actiris veille également à diffuser au sein de ses propres services les bonnes pratiques et les méthodologies élaborées dans le cadre des partenariats. Chaque mesure fait ainsi l'objet d'une fiche technique destinée aux conseillers, précisant les méthodologies utilisées, les partenaires conventionnés, ainsi que les modalités d'orientation des chercheurs d'emploi. Lors de l'entrée en vigueur de nouvelles conventions, des séances d'information sont également organisées pour les agents en première ligne, de sorte à assurer une bonne connaissance des dispositifs disponibles. Cette semaine, j'ai d'ailleurs eu l'occasion de me rendre à la Cité des métiers de Bruxelles pour le lancement d'un nouveau partenariat destiné aux personnes qui retournent à l'emploi après une longue période de burn-out.

Plus largement, Actiris intègre progressivement les pratiques favorisant l'inclusion et la lutte contre les discriminations au cœur de son fonctionnement. Cela passe notamment par le renforcement des compétences de ses collaborateurs au travers de formations et d'actions de sensibilisation à la diversité, par la mobilisation de réseaux internes de référents en matière d'inclusion et par l'échange régulier avec des acteurs de terrain spécialisés.

Je tiens à ajouter que le retour à l'emploi et le mentorat ne sont pas le monopole du gouvernement. À ce titre, je voudrais saluer tout le travail effectué par des milliers de bénévoles à Bruxelles au sein d'associations comme Team4Job et Duo for a job, entre autres, qui consacrent du temps à cette pratique. Je pense qu'il est indispensable que notre opérateur public collabore avec des acteurs de terrain. C'est pourquoi – j'ai d'ailleurs été interrogé au sujet des 40 millions d'euros d'économies – j'ai voulu préserver ce dispositif. Il est important que nous travaillions avec des acteurs qui mobilisent de la compétence, de l'expertise et de la bonne volonté, très souvent de manière totalement bénévole. J'en profite donc pour remercier toutes ces personnes.

M. Elhadj Moussa Diallo (Les Engagés).- Je pense qu'au-delà des chiffres, du budget et des subsides, ce débat permet également de mettre en lumière l'excellent travail que ces nombreuses associations accomplissent au quotidien. Elles font véritablement ressortir l'aspect humain de notre société et méritent d'être encouragées par tous les moyens possibles.

- *L'incident est clos.*